

Paraissant le Mardi et Jeudi
50 RUE BONAVENTURE
Les Trois-Rivières,
P.Q.
Téléphone 40 Casier 170

LE BIEN PUBLIC

Abonnement par Année
CANADA -- \$2.00
ETATS-UNIS \$3.00
PAYABLE D'AVANCE.

21ème ANNÉE — No 11 LES TROIS-RIVIERES, LE MARDI, 16 JUILLET 1929 DEUX SOUS LE NUMÉRO

TOUTE UNE SEMAINE DE MANIFESTATIONS GRATUITES AU SEMINAIRE ST-JOSEPH

Pendant toute une semaine, il y aura dans la cour de récréation du Séminaire, de grandes manifestations à l'honneur des citoyens de la ville. Théâtre installé dans le jeu de balle au mur. Des hauts-parleurs distribués un peu partout sur le terrain.

ADMISSION GRATUITE

Comme l'annonçait l'autre jour M. Provencher, au banquet de clôture de la campagne de l'Aide au Séminaire, à partir du 22 juillet et pour toute une semaine, il y aura au Séminaire, dans la grande cour de récréation des élèves, en plein air, toute une série de manifestations diverses données par les élèves au public trilluvien en reconnaissance de sa grande générosité. Déjà, ces jours-ci, l'organisation est en marche et le plus grand succès est assuré à ces belles manifestations de reconnaissance. Dans le jeu de balle au mur on est à monter une scène de théâtre, avec toutes les améliorations modernes. Des haut-parleurs seront placés à différents endroits dans la cour, afin de permettre à tous d'entendre parfaitement, discours, chants, et surtout de suivre les drames, opérettes, etc., qui seront joués à chaque représentation. Autour de la place du "Moulin" il y aura des kiosques bourrés de toutes sortes de belles et bonnes choses dont les visiteurs ne manqueront sûrement pas de faire provision. Les Dames et Demoiselles de la ville travaillent depuis des mois à la fabrication de ces "Souvenirs", c'est leur souscription à elles en faveur de l'Aide au Séminaire. Dès aujourd'hui nous leur disons: bravo et nous les assurons de l'encouragement de tous les trilluviens. L'ouverture de ces belles soirées

Construction de l'Hôpital Cooke

La Soumission de M. J.-B. Trépanier au montant de \$208,000 est acceptée

La construction de l'Hôpital Cooke, pour le traitement des tuberculeux a fait le pas définitif ces jours derniers alors que les Directeurs ont accepté la soumission présentée par M. J.-B. Trépanier, au montant de \$208,000.

Trois contracteurs ont soumissionné: Pagé Equipement, \$249,000, Rousseau, \$221,000 et J.-B. Trépanier \$208,000.

Les travaux commenceront sous peu, sur le coteau Ste-Marguerite, terrain que la Direction de l'Hôpital vient d'acheter du Séminaire St-Joseph.

Convention annuelle des Gardes

LES 4 ET 5 AOUT A JOLIETTE

La huitième convention annuelle des Gardes Indépendantes du Canada aura lieu à Joliette, cette année, les 4 et 5 août prochains.

Voici la liste des conventions tenues jusqu'ici: 1922, à Grand-Mère; 1923, à Québec; 1924 à Ottawa; 1925 à Rivière-du-Loup; 1926 à Montréal; 1927 à Lauzon, P.Q.; 1928 à St-Hyacinthe.

La Fédération Catholique des Gardes Indépendantes du Canada fut fondée en 1921. Elle a ses quartiers généraux à Québec. L'aumônier général est Mgr Bouffard, curé de St-Malo. Avant 1921, il existait de nombreuses Gardes Ind. dans la Province. Un bon nombre donnèrent leur adhésion à la Fédération. En 1926, fut formée à Joliette, la Garde Ind. St-Pierre Inc., qui, immédiatement s'allia à la Fédération.

Les Gardes qui ont répondu à l'invitation et qui prendront part à la convention de Joliette sont: Champlain, de Québec, (34 ans d'existence); Jacques-Cartier, (24 ans d'existence); Dollard des Ormeaux, (7 ans); Champlain d'Ottawa, (28 ans); Ville-Marie, de Montréal, (29 ans); Grand-Mère, (6 ans); Sacré-Coeur, de Rivière-du-Loup, (8 ans); Chevaliers de Lauzon, (6 ans); Chevaliers de Silery; Montcalm de Québec, Garde d'Honneur, St-Hyacinthe, Duvernay, Québec.

Tous les membres de ces Gardes seront en uniformes et seront accompagnés de fanfares ou de corps de clairon. Ils formeront un effectif de plus de 1,000 hommes. La convention de Joliette présentera un des plus imposants spectacles.

Un programme musical et récréatif a été préparé par la Garde St-Pierre Inc. de Joliette. Nous le ferons connaître plus tard.

Un record merveilleux d'aviation

Les aviateurs Mendell et Reinhart opèrent une descente après avoir passé plus de 216 heures dans l'espace

Moteur qui est un chef-d'oeuvre

Calver City, Cal., 13.—Après avoir passé dix jours et un quart dans les airs, deux aviateurs ont établi un nouveau record d'aviation, hier, quand ils ont fait descendre leur biplan, l'"Angelino."

Le W. Mendell, de Los Angeles, et Roland B. Reinhart, de Salem, Oregon, ont opéré leur atterrissage à 2 heures 13 minutes et 2 secondes de l'après-midi. Ils avaient volé pendant 246 heures, 45 minutes et 32 secondes, battant le record précédent par 72 heures 42 minutes et 33 secondes. L'"Angelino", ayant un moteur usagé Wright Whirlwind, avait commencé son envol mardi, la semaine dernière, à 7 h. 29 et 30 secondes du matin.

Le précédent record avait été établi à Cleveland. La randonnée a été terminée quand, à cause de l'ébranlement de la queue de l'aéroplane, il devint impossible de faire le 38me ravitaillement d'esence.

Les premières paroles du pilote en chef Mendell quand il sortit de la carlingue furent les suivantes: "Nous devons donner au moteur tout le mérite possible. Jamais un moteur d'aéroplane n'a accompli jusqu'ici un travail semblable." Si le moteur pouvait parler, peut-être ferait-il le même compliment aux aviateurs, car jamais deux hommes-oiseaux n'ont été soumis à une telle épreuve.

Le vieil "Angelino" a fait quelque 17,000 milles avant l'envolée d'endurance et le moteur Wright Whirlwind avait fonctionné déjà pendant 450 heures. Ce fut, de fait, une entreprise de vétérans; car les deux aviateurs, n'étant pas des novices et l'aéroplane de ravitaillement était un ancien avion postal qui avait fait 250,000 milles. Le record précédent était de 174 heures et 39 secondes. Il avait été établi par Byron-E. Newcombe et Roi-L. Mitchell.

Nomination de 4 nouveaux directeurs

CHEZ LES FRERES DES ECOLES CHRETIENNES

Jeudi dernier, s'est terminée à la Maison Provinciale de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes pour le district de Québec, l'assemblée annuelle, qu'a présidée le Rév. Père Bournival, S.J., de la résidence de la rue Dauphine.

Comme l'on sait, cette maison provinciale du district de Québec a juridiction sur tous les établissements des diocèses de Québec, des Trois-Rivières, de Nicolet et de Chicoutimi.

Voici la liste officielle des changements pour cette année.

Le Rév. Frère Maden-Fabien est nommé directeur au Scolasticat de Ste-Foy; le Rév. Frère Natalus-Hébert, directeur à l'Académie des Trois-Rivières; le Rév. Frère Zoël, directeur à Arthabaska; le Rév. Frère Madir-Ferdinand, directeur à Ste-Marie de Beauport; le Rév. Frère Roger-Paul, directeur au Refuge Don Bosco; le Rév. Frère Marie-Michel, directeur à Sacré-Coeur de Jésus; le Rév. Frère Marès-Antoine, directeur à St-Augustin; le Rév. Frère Léonold, recruteur.

On ne dira jamais trop l'importance considérable qu'occupe l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes dans le monde enseignant. Fondé à Reims en 1681 par saint Jean-Baptiste de la Salle, il compte présentement, 17,000 religieux; 1,730 établissements dont 7 au Canada; soit 60 dans le Québec, 16 dans l'Ontario et deux dans la Saskatchewan. Le nombre des élèves dépasse 300,000.

La maison générale est à Lembeq-les-Hal, Belgique, et c'est là que demeure l'assistant du général pour le Canada, le T. Rév. Frère Mandellus.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes sont au pays depuis octobre 1837. C'est à la demande de Mgr Lartigue que le premier essai se fit à Montréal d'où a rayonné aux quatre coins du Canada, le double bienfait de leur zèle infatigable et leur compétence incontestée.

La tempête brise deux tentatives

La tentative d'envolée transatlantique Paris-New-York entreprise par les aviateurs Idzikowski

et Kubala se termine en désastre.—La tempête force l'avion à atterrir.—Un des pilotes se tue et l'autre est transporté d'urgence à l'hôpital.—Le "Maréchal Pilsudski" est une perte complète

Horta, Açores, 15.—La tentative d'envolée transatlantique de Paris à New-York entreprise par les aviateurs polonais le major Oudzikowski et le major Casimir Kubala, à bord de leur avion de terre Pilsudski, s'est terminée par un désastre. L'un des pilotes a trouvé la mort, l'autre a été blessé et la machine a été complètement démolie.

L'avion transatlantique, repoussé par de forts vents contraires alors qu'il était en vue de la terre, samedi soir, s'abattit près de l'île Graciosa, à environ 35 milles au nord-est d'ici. Le major Idzikowski fut tué par une explosion qui se produisit quand l'avion frappa violemment la mer. La même explosion démolit la machine et blessa Kubala.

Pendant que les Polonais tentaient d'atterrir ici, leurs concurrents dans la course transatlantique, entreprise samedi matin, à l'aurore, le capitaine Dieudonné Coste et son compagnon, au lieu de poursuivre leur randonnée, viraient de bord et regagnaient la France, où ils atterrirent heureusement.

Coste et Belloute rebroussement chemin

Villa Coublay, France, 15.—Déçu mais non découragé, le capitaine Dieudonné Coste, le premier as français, est revenu atterrir dans son pays, hier matin, à 9 h. 27 après avoir brièvement, mais vainement tenté la traversée de l'Atlantique de l'est à l'ouest. Bien qu'ayant le moral visiblement affecté, le conquérant de l'Atlantique sud ne révéla aucune trace de fatigue physique après sa vaillante lutte de 28 heures contre les éléments perdu dans l'immensité du ciel. Au cours de cette randonnée au-dessus de l'océan, Coste ne put détacher ses mains des commandes pendant une seule seconde.

Un vent violent qui soufflait de l'ouest retarda sa course immédiatement à l'ouest des Açores, tout en occasionnant une énorme dépense d'essence. Coste jugea alors qu'il était pratiquement rendu à mi-chemin entre les deux côtes. "Nous allons tenter la chose de nouveau", déclara le hardi aviateur en sautant de son avion, "mais nous choisissons notre temps. Nous devons avoir un maximum de chances en notre faveur de ce côté-ci de l'Atlantique. C'est un dur échec à avaler".

4 nouveaux prêtres venant de l'Afrique

Quatre nouveaux prêtres de la Société des Pères Blancs, tous des Canadiens-Français, arriveront demain à bord du "Duchess of York." Ordonnés prêtres à Carthage, Afrique, le 29 juin dernier, ils se sont embarqués à Liverpool le 6 juillet courant, en vue de venir faire leurs adieux à leurs parents du Canada, préparer leur caravane et recevoir au pays natal leur obédience pour les missions africaines.

Ces 4 religieux sont: les RR. Pères Arthur Paquet, de Lauzon, ancien élève du Collège de Lévis; Roy Laliberté, de Warwick, ancien élève du Séminaire de Québec; Willie Bordeleau, de St-Séverin de Proulxville, ancien élève du Séminaire des Trois-Rivières; J. Tétrault, de Labroquerie, Manitoba, ancien élève du Collège de St-Boniface.

Deux gros incendies à N.-Westminster

Dommmages estimés à \$1,750,000. Le Palais de l'Agriculture rasé par les flammes

New Westminster, C.A., 15.—Deux incendies dans New-Westminster, ont causé des dommages évalués à plus de \$1,750,000 en fin de semaine. Samedi après-midi l'usine de la Westminster Paper Co., a été rasée par les flammes qui se propagèrent à l'établissement de la Triangle Chemical Co., Ltd. Dans le premier cas, les pertes furent de \$1,000,000, et dans le second de \$250,000.

Dimanche matin, vers six heures, le feu éclata dans le Palais de l'Agriculture et rasa presque toutes les bâtisses de l'exposition provinciale à Queen's Park, occasionnant des pertes estimées à \$500,000.

Les officiers font bonne garde

On saisit pour \$25,000 de bois-son vendredi dernier

Les officiers de la Commission des Liqueurs ont opéré deux grosses saisies de liqueurs alcooliques au cours de la journée d'hier.

A Lac Noir, c'est le grand comestible Bergeron d'Arthabaska qui a mis la main sur 400 gallons de whiskey. La boisson était dissimulée dans des sacs d'amiante. On estime à \$10,000 la valeur de cette saisie.

A Port Alfred, la confiscation vaut \$15,000, estime-t-on. Elle a été opérée dans un yacht. Plusieurs gallons avaient été déchargés avant l'arrivée des officiers mais ceux-ci ne furent pas lentés à tout saisir. Le yacht était à l'Anse St-Jean.

Verra-t-on russes et chinois faire la guerre

La Mandchourie est sur un volcan

LA LOI MARTIALE A HARBIN

Tokio, 13.—Les dépêches d'Harbin disent que, vu la probabilité d'une interruption du service sur le chemin de fer chinois de l'est, en Mandchourie, le corps consulaire d'Harbin songe à la médiation pour obtenir une résolution pacifique des difficultés.

Les dépêches reçues par l'Agence Japonaise Rongo annoncent que l'ancien général russe et l'assistant-général du chemin de fer de l'est sont partis hier soir pour la Sibirie, avec leurs familles et d'autres fonctionnaires soviétiques, en conformité de l'ordre chinois de déportation. Chang Ching-Hyui, gouverneur du district d'Harbin, a interdit les meetings publics et la ville est gardée par une armée d'agents de police. La loi martiale est virtuellement établie. Deux canonnières chinoises sont à l'ancre dans la rivière Sungari près d'Harbin. Une dépêche de Moscou reçue du quartier général chinois du chemin de fer de l'est, à Harbin, dit que le gouvernement soviétique a nommé Bereberiakov, ministre de la commission du chemin de fer. Le nouveau commissaire a quitté Moscou pour la Mandchourie, hier.

Belle position de la Howe Lumber Co.

Son rapport de l'année se terminant le 31 mars accuse un profit net de \$2.73 par action.

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1929, la Howe Lumber Co., a réalisé, après avoir prévu à un montant considérable de dépréciation, un bénéfice net d'opération de \$87,862.72 (soit 3 1/2 fois le montant requis pour le paiement des dividendes sur les actions de premier privilège). Les actions ordinaires enregistrent un gain de base de \$2.73 de profit par action. Ces profits sont portés à la réserve.

Le montant de l'actif net est de \$706,925.34, lequel comprend l'actif courant net de \$506,808.07. Les ventes pour l'année 1928-29 sont au montant de \$1,358,978.42, tandis que celles de 1927-28 se chiffrent à \$1,198,869.67.

Les administrateurs de Howe Lumber Co., ont donc raison d'être satisfaits du résultat obtenu cette année.

Les prévisions pour l'année en cours sont encore plus intéressantes. Le gérant-général, M. Howe, informe que les usines de Shawinigan Falls et de Trois-Rivières marchent à plein rendement jour et nuit, et qu'en date du 1er juillet la compagnie avait pour un montant de \$150,000, de commandes reçues et non livrées. Le montant des ventes pour les quatre premiers mois de l'année est de 12% plus élevé que celui des mois correspondants de l'an passé.

D'où sont venus les immigrants

Sur les 55,729 nouveaux venus, en 2 mois, il y avait 25,100 Britanniques

Ottawa, 13.—Sur les 55,729 immigrants venus au Canada, en avril et mai de cette année, il y avait 30,360 hommes, 13,190 femmes et 12,179 enfants âgés de moins de 18 ans. Chez les nouveaux agriculteurs venus au pays, il y avait 22,109 hommes, 3,193 femmes et 6,772 enfants. On comptait aussi 4,861 domestiques.

Voici comment l'immigration a été divisée, pendant ces deux mois: Nouvelle-Ecosse, 582; Nouveau-Brunswick, 1,048; Ile du Prince Edouard, 34; Québec, 6,587; Ontario, 17,306; Manitoba, 19,071; Saskatchewan, 3,563; Alberta, 5,081; Colombie-Britannique, 2,453; Yukon, 4.

Pendant ces deux mois, il est entré quelques ouvriers au pays, soit 2,755 hommes, 430 femmes et 661 enfants. Les 55,729 immigrants entrés au Canada ont été recrutés parmi 13 nationalités différentes, le groupe français et belge étant de 478; le groupe allemand, 4,979; le groupe américain, 7,307.

Les Américains venaient de 51 différents Etats, le plus fort contingent, 1,256, du Michigan; ensuite New-York, 836; Minnesota, 469; 469; Washington, 511; Californie, 383.

Parmi les immigrants, il y avait 37 noirs, 1 Turc, 9 Espagnols, 3 Portugais, 18 Hindous. Il y avait aussi 393 Juifs, 210 Russes, 1,036 Slovaques, 134 Grecs, 3 Islandais. Les races britanniques ont fourni 25,100 immigrants, en deux mois; les dix pays du nord de l'Europe y compris la Belgique et la France, 11,014; les Etats-Unis, 7,307; et 20 autres pays, 12,308.

Un beau geste des marchands trifluviens

Pour favoriser leurs employés nos grands marchands fermeront leurs portes à 5 hres l'après-midi.

Nos marchands se sont assurés ces jours derniers de la reconnaissance toute particulière de leurs employés alors qu'ils donnaient l'ordre de fermer les portes de leurs magasins à 5 heures, tous les après-midi, vendredi et samedi exceptés, et cela jusqu'à septembre.

Cette faveur des marchands sera bien appréciée du public aussi, car le personnel des magasins est celui qui rencontre le plus de sympathie.

Yatch à la dérive trouvé à Nicolet

Nicolet, 15.—M. Philippe Belle-rose, de cette ville, vient de se trouver possesseur involontaire d'un joli yacht qui descendait à la dérive sur le lac St-Pierre. M. Belle-rose, était à son campement, à l'entrée du Chenal de la Ferme, quand il vit une embarcation apparemment sans occupant. Il se hâta d'aller au-devant du yacht mystérieux, pour constater bientôt qu'il était vide. Il l'amena chez lui où il attend son propriétaire.

Il s'agit d'un yacht blanc, avec couverture blanche et brune sur des poteaux. Le dessus est de vernis clair, le tirant d'eau vert. Le nom "Jeanne d'Arc" est inscrit sur le yacht.

L'opération du roi a réussi

Londres, 15.—Une opération pour l'extraction de l'abcès dans la région pulmonaire du roi a été pratiquée par ses médecins au Palais de Buckingham, ce matin. Il a été annoncé officiellement que l'opération a réussi. Sir François Shipway, le professeur Trot-

Le commerce de l'opium tentatif

Mais il n'est pas toujours facile de le faire longtemps

Des douaniers les découvrent sur l'Empress of Russia

Victoria, 15.—Une saisie de 46 petites boîtes d'opium évaluées à \$4,500, a été faite samedi à l'arrivée d'Orient de l'Empress of Russia, par les officiers des douanes.

Un membre de l'équipage, H.-C. De Lamonte, qui débarquait du navire portant une sacoche à main, a éveillé les soupçons des douaniers et l'enquête sur les lieux a fait découvrir la cachette d'opium dans la base de sa valise à main. De Lamonte est détenu par la Police Royale montée du Canada.

Construction de nouvelles écoles en ville

Les contrats sont accordés pour la construction de deux écoles

Les commissaires d'écoles de la cité des Trois-Rivières ont pris connaissance des soumissions pour la construction d'une école dans le quartier St-François d'Assise.

Il y avait quatre soumissionnaires pour la construction générale: G.-A. Gruninger, \$119,000; J.-B. Cossette, \$110,933.71; Pagé Equipement, \$109,990; Héon & Fils, \$117,429.00.

Il y avait aussi quatre soumissionnaires pour le contrat de la plomberie et de la couverture: C.-E. Hamelin, \$21,942.00; P. Lachance, \$21,850; Germain & Frère, \$19,550; A. Belleville, \$16,925.00.

Les commissaires ont décidé après étude d'accepter la soumission de Pagé Equipement pour le contrat général et celle de M. Belleville, pour la plomberie et la couverture.

Immédiatement après les commissaires ont étudié les soumissions pour la construction d'une école dans la paroisse Ste-Marguerite de Cortone. Il y avait quatre soumissionnaires pour la construction générale: G.-A. Gruninger, \$83,000—J.-B. Cossette, \$69,327.72—Héon & Fils, \$77,946; B.-J. Trépanier, \$64,430.00.

Il y avait trois soumissionnaires pour la plomberie et la couverture et leurs soumissions se lisaient comme suit: C.-E. Hamelin, \$17,647—P. Lachance, \$14,690.00; Germain & Frère, \$19,750.00.

Les commissaires décident d'accepter les deux soumissions les plus basses comme étant les plus avantageuses pour la Commission, notamment celles de MM. B.-J. Trépanier et P. Lachance.

Immédiatement après, on procéda à l'ouverture des soumissions pour la construction des voutes, ou seront mis en sûreté les archives de la Commission et ses documents.

Il y avait que deux soumissionnaires de MM. J.-B. Cossette au montant de \$1,633.38 et Héon & Fils, au montant de \$1,575.00. Cette dernière fut acceptée.

Les soumissions pour la peinture de l'école Ste-Cécile, No 11, se lisaient comme suit: MM. Poliquin & Frère, \$350.00; Edouard Lamothe, \$585; Willie Lamothe, \$649; Adolphe Carand, \$475; Arthur Lemire, \$975; Armand Motet, \$449; Ernest Trépanier, \$477; Cette dernière fut acceptée.

On procéda par la suite à la lecture des soumissions pour la construction d'une maison pour les Religieuses dans la paroisse Ste-Marguerite.

Il y avait trois soumissionnaires dont les offres étaient les suivantes: Héon & Fils, \$7,260.00; J.-A. Labrecque, \$5,980.00; J.-B. Cossette, \$7,000.00. La soumission de M. J.-A. Labrecque fut acceptée.

ter et sir Hugh Rigby, trois des sept médecins qui se sont réunis au Palais de Buckingham pour l'opération sont partis à 11 h. 50 a.m., peu après que la nouvelle fut annoncée qu'elle avait été pratiquée. Les médecins furent précédés de quelques minutes par le prince de Galles qui était arrivé pour être présent au Palais quand l'opération serait pratiquée.

Il fut officiellement annoncé quelques minutes après midi, que l'opération avait été pratiquée avec succès et que l'état de Sa Majesté était satisfaisant.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

YAMACHICHE

Funérailles

Samedi, le 23 juin avaient lieu à Ste-Anne-de-la-Pérade, les funérailles de Mme Vve David Brisson, née Léda Nobert, décédée à l'âge de 75 ans.

Mme Brisson vécut 23 ans à Yamachiche, bonne et affable, estimée de tous, elle a laissé ici le meilleur souvenir et ses amis de Ste-Anne d'Yamachiche comme ceux de La Pérade, ont appris avec peine son décès.

La défunte laisse un frère M. Enoch Nobert, trois sœurs Mlle Alma Nobert et Mme Louis Grimaud, née Blanche; Mme Massicotte, née Marie-Louise.

Conduisant le deuil: son frère M. E. Nobert, M. et Mme Louis Grimaud, M. Auguste Grimaud, neveu, M. et Mme J.-P. Grimaud, Mlle A. Brisson, MM. Réal et Marius Grimaud, Mlle Germaine et M. Bernard Grimaud, d'Yamachiche.

Dans l'assistance on remarquait: M. Arthur Desaulniers, M.P., Dr Marcotte, MM. Arthur Brousseau, Pierre Brouillette, Arthur Robert, Téléphore Deveaux, J.-Charles Hivon, Eugène St-Arnauld, Eugène Lanouette, etc.

Offrandes de messes: Mlle Alexina Brisson, grand-mère; M. et Mme J.-P. Grimaud, messes privilégiées; MM. Réal et Marius Grimaud, deux messes; M. Arthur Héroux, industriel d'Yamachiche, 2 messes.

Bouquets spirituels: Les RR. Frères de l'Académie Ste-Anne d'Yamachiche, et M. Bernard Grimaud.

Sympathies: MM. Charles et Evariste Gélinas, Mlles Gélinas, Mme et Mlles Ed Villemure, Mlles A. et J. Lacerte, tous d'Yamachiche, M. et Mme Frigon, de St-Prosp.

Messages de sympathie: M. et Mme Emile Grimaud, Bruchési Qué., A. Massicotte.

Nos sincères condoléances.

Pèlerinage à Ste-Anne d'Yamachiche

Le 8 juillet eut lieu le pèlerinage annuel des paroisses environnantes au sanctuaire de Ste-Anne d'Yamachiche. Une foule nombreuse de St-Barnabé, St-Sylvère, St-Léon, et St-Thomas de Caxton, suivit avec piété et confiance ces beaux exercices.

La messe eut lieu à 8 h. 30 après laquelle M. le curé Elz. S. de Carrefour, monta en chaire pour souhaiter la bienvenue aux étrangers.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Antonio Milot, vicaire à la Cathédrale des Trois-Rivières qui en vrai fils de Ste-Anne d'Yamachiche, parla avec avantage de la dévotion des pèlerins, proposant surtout sainte Anne comme la patronne et le modèle des mères chrétiennes soucieuses de remplir leur mission avec un esprit de foi et de persévérance et de dévouement.

A la suite de l'instruction, la procession avec les reliques de la grande Thaumaturge, se déroula imposante dans les allées du parterre de l'église pour se rendre ensuite au pied du monument de sainte Anne dans le cimetière, où M. le Curé lut à haut voix un acte de consécration à la sainte vers laquelle montaient les supplications, et les prières.

Le salut au Saint-Sacrement et la vénération des reliques clôtura ces pieuses cérémonies qui, au dire de ceux qui y ont pris part ont été très belles et très impressionnantes.

ST-MAURICE

De retour dans leurs familles après avoir passé les examens du Bureau Central des Examineurs Catholiques de la Province de Québec, Mlles Marie-Paule Morin, Lucille Toupin, Fernande Levasseur, Gabrielle Longval, Doris Marcotte et Ida Desilets.

Mlles Marie-Berthe Héroux, Madeleine Héroux, Bibiane Toupin et Marie-Rose Guilbert, étudiantes chez les Révères Soeurs Grises à Montréal, sont de retour dans leur famille.

De passage chez M. Edmond Dargis, M. Olivier Grignon, de Montréal, Mlle Marie-Anne Dargis, institutrice au couvent de Maskinongé, et Mariette Provost, des Trois-Rivières.

M. le vicaire H. Rivard, a assisté aux Quarante-Heures du Mont-Carmel.

Nous avons appris avec plaisir que M. le Vicaire se propose pour la prochaine année scolaire de faire une visite mensuelle dans les écoles de la paroisse, l'intérêt qu'il porte à l'Instruction et l'éducation de nos enfants nous est sensible et nous tenons à l'en remercier et à le féliciter.

HEROUXVILLE

Baptême

M. et Mme William Rodry sont les heureux parents d'une fille baptisée sous les noms de Marie-Blanche-Gilberte. Parrain et marraine, M. et Mme Maxime Larivière. La porteuse était Mme Téléphore Rodry, grand-mère de l'enfant.

Il se fracture la jambe

M. Gérard Cloutier, âgé de 10 ans, vient de se fracturer une jambe alors qu'il était à jouer avec d'autres compagnons.

Va et vient

M. et Mme Omer McCraw sont de retour de leur voyage de noces aux Etats-Unis.

M. et Mme Arthur Martin, ainsi que leur bébé Lévis, étaient les hôtes de Mme Xavier Rheault, dimanche dernier.

MM. Charlemagne et Constantin Rivard, Jean Crête, de La Tuque, Mlles Marie-Ange et Cécile Rivard, de La Tuque, ainsi que MM. Maurice et Martin, de la Reine, Abitibi, ont fait une courte promenade chez des parents.

Mlle Aug.-Andrée Thiffault, garde-malade, de Montréal, est venue rendre visite à ses sœurs les Mlles Thiffault.

M. et Mme Nérée Massicotte, ainsi que M. et Mme Alfred Trudel, de Shawinigan, étaient les hôtes de MM. Wilbrod et Arthur Lefebvre, dimanche.

Mlle Madeleine Dessureault, de Shawinigan, passe une quinzaine dans sa famille.

Mlle Rachel Thiffault est allée aux Trois-Rivières ces jours derniers.

ST-ADELPHÉ

Funérailles

Obsèques de Mme Albina Gauthier, épouse de Joseph Brière.

Une vénérable citoyenne de St-Adelphe, est disparue dans la personne de Mme Joseph Brière. Vendredi matin avaient lieu les funérailles de Mme Joseph Brière.

Un long cortège accompagnait la dépouille. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Adolphe Lamy, curé de la paroisse. Les porteurs étaient: à la croix, M. Joseph Groulx, au cercueil, MM. Joseph Thibeault, Lorenzo Douville, Lucien Trudel, Liboire Asselin, Wilfrid Brousseau et William Asselin, accompagnés de Mmes Edmond et Alphonse Maréchal, Nazaire Carpentier, Ernest Plourde, Wilfrid Brousseau et Lorenzo Douville portant l'habit de tertiarie.

Le chant fut exécuté par la chorale de la paroisse et Soeur Ste-Cécile des Anges touchait l'orgue. Le deuil était conduit par son époux M. Joseph Brière, son fils Joseph-Auguste, de Waterbury, Conn.; son gendre et sa fille Mlle Marie Ernest, de Waterbury, Conn.; son gendre et sa fille Mlle Marie Ernest, ses petits-enfants Aurélien, Jean-Paul, Jeanne d'Arc, Noëlla, Jacques et Roland Trépanier, ses beaux-frères MM. Elzéar Brière, des Trois-Rivières; Hippolyte Brière, Ned Mill, M. Georges Veillette, des Trois-Rivières; Joseph Veillette, ses neveux et belle-soeur Mme F. Roy, Ned Mill, MM. et Mmes Olivia Bourque, Narcisse Roy, Georges Yvonne, Gustave Roy, Rodolphe Bourque, des Trois-Rivières; Mme Grégoire Dumas, Mlle Yvonne et Marie-Rose Brière, Ned Mill.

MM. et Mmes Emile Gagnon, Henri Gauthier, Sylva et Zotique Gauthier, Médéric Gauthier, Mmes Lazare Perron, Napoléon Cloutier, MM. et Mmes Alfred Duchemin, Johnny Laz. Perron.

Dans l'assistance on remarquait M. Hilaire Lafontaine, de St-Stanislas, son cousin M. et Mme Elie Brouillette, Mlle Léopoldine Brouillette, MM. et Mmes Adrien Roberge, Hyacinthe Lafontaine, Mme Elie Gagnon, MM. et Mmes Ovide Baillargeon, Pierre Perron, Félix Perron, Mme Vve Joseph Baillargeon, MM. et Mmes Jeffrey Germain, Mme Vve Germain Trudel, Mme Vve Hormisdas Trépanier, Victor Hervy, Mlle Béatrice Lebeuf, Alphonse Maréchal, Mmes Philias Lafontaine, Alcide Maréchal, M. et Mme Irène Lafontaine, Mmes Lucien Trudel, David Côté, Mlle Jeannette Côté, Mme Alfred Lafontaine, Mmes Pierre Ayotte, Emile Trépanier, M. Alfred Roberge, Médéric Asselin, Mmes O.-P. Mongrain, Pierre, Alfred Cloutier, Edwidge Asselin, M. et Mme Onésime Thiffault, M. Ovide Matte, Mme Vve Achille Tournigant, M. et Mme Arthur Bordeleau, Mlle Eugénie Bordeleau, Mme J.-T. Jacob, M. Louis-E. Roberge, Mmes William Asselin, Onésime Mongrain, Freddy Carpentier, MM. et Mmes Joseph Cossette, Freddy et

Josaphat Trépanier, Mmes Théotime Jacob, Gédéon Gagnon, M. Hector Defoy, Mme Johnny Defoy, et plusieurs autres.

Bouquets spirituel de Terre-Sainte

M. et Mme Elzéar Brière, Bouquets spirituels: Mmes Vves Napoléon Goudreau, Arthur Veillette, les familles Ernest Trottier, Prudent Goudreau, Ovide Bourque, Georges Veillette, MM. Edmond Maréchal, Wilfrid Brousseau, MM. et Mmes Lucien Trudel, Alcide Maréchal, Georges Trudel, Ernest Plourde, Mme Edwidge Asselin, Mlle Jeannette Côté.

Sympathies

MM. et Mmes J.-T. Jacob, Emile Trépanier, Lorenzo Douville, Mme Vve Victor Desmarais, Mme Alfred Cloutier, Association des maréchaux-ferrants, Québec, Inc., Local No 3, des Trois-Rivières.

Le 24 juin à l'église paroissiale fut béni le mariage de M. Jean Jacob, de St-Stanislas, et Mlle Lausella Roberge, fille de M. et Mme Louis-O. Roberge. La bénédiction leur fut donnée par M. l'abbé A. Lamy, curé de la paroisse.

La mariée était voilée et portait une magnifique toilette de satin blanc.

Les nouveaux époux sont partis en voyage à Montréal et Ottawa.

En visite

Soeur Paul du Sacré-Coeur, institutrice des gardes-malades, Lachine, près de Montréal, et sa tante Mme Alfred Rivard, de New-York, Mme Vve Gédéon Jacob, M. Victorin Jacob, en visite chez M. J.-T. Jacob.

Mme Alfred Cloutier, Mme Ovide Matte, de passage aux Trois-Rivières.

Succès

M. Léo Maréchal, élève de l'Académie St-Louis de Gonzague, de Louiseville, est arrivé en vacances. Il a obtenu son diplôme commercial avec grande distinction; il a aussi obtenu son diplôme supérieur d'écriture, son diplôme de clavographie, 50 mots à la minute, son diplôme de sténographie, 150 mots à la minute. Nous l'en félicitons et lui souhaitons parmi nous de bonnes vacances.

Divers

Mlle Jeannette Côté, institutrice à Pontbriand, Mégantic, en vacances chez ses parents, M. David Côté.

M. Lorenzo Douville en voyage à St-Tite.

M. Joseph Brière, de Waterbury, de passage ici ces jours derniers.

SAINT-TITE

Funérailles de M. Léger Trottier

Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Tite, au milieu d'une grande affluente de parents et d'amis, de cette ville et de l'étranger, eurent lieu les imposantes funérailles de M. Léger Trottier, décédé à l'âge de 49 ans.

En outre de son épouse, née Albertine Lemay, le défunt laisse pour le pleurer, un garçon, Maurice Trottier, employé à la Banque Can. Nationale, à Shawinigan; trois filles Mlles Florette, Irène et Yvette Trottier, de St-Tite, un frère M. Irénée Trottier, de St-Tite.

Le défunt était à l'emploi du Canadien National, comme contre-maître-cantonnier depuis au-delà de 13 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé A. Beaudry, vicaire à St-Tite qui fit aussi la levée du corps. La chorale de St-Tite, sous la direction de M. J.-O. Lacoursière, fit les frais du chant. Mlle Marguerite Dontigny touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. Willie St-Arnauld, Armand Léveillé, Henri Moreau, Séverin Lefebvre, Arthur l'Heureux, et Donat Trottier. La quête durant le service fut faite par M. le maire Léopold Trottier et M. Emile Trottier, parents du défunt.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: la famille du défunt, M. Maurice Trottier, de Shawinigan; Mlles Fleurette, Irène et Yvette Trottier, de St-Tite; M. et Mme Irénée Trottier, MM. Chas.-Ed., Philippe, Georges et Camille Trottier, de St-Tite; M. et Mme Albert Lafontaine, de St-Gabriel de Brandon; Mme Willie St-Arnauld, M. et Mme Téléphore Marchand, M. Henri Lemay, de Shawinigan; M. Alfred Lemay, Mme Anselme Trottier, Mme Louis Tessier, M. Gérard Charest, M. Hervé Sanscartier, M. Joseph Tessier, MM. et Mmes Emile Trottier, Albert Trottier, M. Alfred Pothier, MM. et Mmes Albert Tournigant,

J.-H. Sanscartier, de St-Tite; Mme Onésime Moreau, des Trois-Rivières; Mme Jos. Bourque, de St-Louis de France; MM. et Mmes Napoléon Moreau, Ludger Lefebvre, Théo Déry, Mme Gustave Buist, M. et Mme Dénier Lévesque, M. Xavier Veillette, de Hervey Jct., M. et Mme Napoléon Veillette, M. et Mme J.-Everell, M. A. Gagné de Hervey Jct.; Mme Georges Vangois, M. et Mme Valmore Thiffault, Mme Alphonse Cossette, M. et Mme Raoul St-Arnauld, Mmes Hubert Jacob, Arthur l'Heureux, M. J. Lachance, Mmes Jules Marchand, Irénée Frigon, M. et Mme Armand Léveillé, François Léveillé, Thomas Marchand, Arthur Ferron, Alfred Davidson, Philippe Ferron, Mme Séverin Lefebvre, Mlle Laura Ferron, Mme Emile Frigon, Mme N. Fiset, MM. et Mmes Urbain Brouillette, J.-U. Trudel, Mlle Thérèse Trudel, M. J.-Bte Lebrun, Mme Jos. Ledue, Mme Firmin Veillette, Mlle Corinne Veillette, Mme Phil. Cossette, Mme Narcisse Germain, M. et Mme Philippe Jacob, Dr J.-G. Arthur Marchand, notaire Ph. Germain, MM. J.-O. Paquin, J.-W. Verrette, notaire J.-B. Monsolette, M. Jacques Martel, M. et Mme J.-A. Béland, Mme Amélie l'Heureux, M. Antoine l'Heureux, M. et Mme Emile Pothier, MM. J.-Charles-Eugène Rioux, Henri Garceau, Lionel Jacob, Mmes Willie Lahaie, Zotique Ayotte, Paul Wang, M. William Goulet, Mlle Noëma Lacoursière, Mme Oclave Perron, M. Liboire Charest, M. Léon Brunelle, M. et Mme Jos. Matte, M. Emile Beaudoin, M. et Mme Napoléon Grosleau, Mme Alex. Grosleau, M. et Mme Donat Pothier, Mme Alcide Jumeau, etc.

Ste-Cécile-de-Lévrard

Un peu de tout

En visite au presbytère: MM. les abbés E. Guillemette et son vicaire, R. Mercure, de St-Pierre les Bécquets, D. Guillemette, de St-Théophile du Lac, et A. Roux, professeur au Séminaire de Nicolet.

MM. les abbés J.-A.-R. Foucher, curé de cette paroisse, Charles Massé, de St-Sylvère, et Léon Farley, de Ste-Elisabeth de Warwick, sont allés faire un voyage dans la Gaspésie où ils passeront une quinzaine en repos.

Mlle Jeanne Cinq-Mars est allée passer quelque temps aux Trois-Rivières.

MM. Antonio et Laurent Archambault, ainsi que M. et Mme Euchariste Archambault, de Scarborough Beach, Maine, étaient les hôtes de M. et Mme S.-H. Rivard.

Mlle Angéline Bellefeuille, de Manchester, est venue passer quelque temps chez son père M. Nap. Bellefeuille.

C'est avec plaisir que nous avons vu revenir nos joyeux écoliers des différentes maisons d'éducation, où ils ont passé l'année scolaire. A tous, joyeuxes vacances.

M. et Mme Ferdinand Tournigant ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Yvon-Gilles, Parrain et marraine: M. et Mme Elphège Houle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Gervais.

M. et Mme Alphonse Tournigant ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Armand-Roger. Parrain: M. Armand Poisson; marraine: Mlle Eva Versèle. Porteuse: Mme Albert Tournigant.

Parmi les témoignages de sympathies reçus, nous avons remarqué: MM. Théophile et Horace Thiffault, Geoffroy Ferron, Mme Donat Pothier, les employés de la Banque Canadienne Nationale, de Shawinigan; les employés de la Acem Glove Works, de St-Tite; les familles Martel, Anselme Trottier, A. Cossette, Ludger Tournigant, Irénée Trottier, Raoul St-Arnauld, Albert Lafontaine, de St-Gabriel de Brandon; Jules Marchand, M. Henri Sanscartier, les familles Albert Périgny, Willie St-Arnauld, Téléphore Marchand, de Shawinigan; MM. et Mmes Phil. Ferron, Onésime Moreau, des Trois-Rivières; Mmes Georges Vangois, Adolphe Lupien, les familles Séverin Lefebvre, Olivier Dessureault, Mlles Fleurette et Irène Trottier, M. Maurice et Mlle Yvette Trottier, Mmes Jos. Ledue, Vve Firmin et Mlle Corinne Veillette, M. et Mme Joseph Matte, la famille William Goulet, M. Alfred Pothier, MM. et Mmes Alcide Jumeau, Frs-Xavier Veillette, M. Henri Lemay, de Shawinigan; M. et Mme J. Lamirand, les familles Phil. Cossette, Albert Tournigant, Phil. Germain, N.P., J.-Bte Dampbousse, M. et Mme Emile Mongrain, la famille J.-N. Vadeboncoeur, MM. et Mmes J.-Conrad Desaulniers, Nap. Dessureault, Armand Léveillé, Mme Irénée Frigon, M. et Mme Henri Rompré la famille Arthur Ferron, M. Joachim St-Arnauld, Mlles Marguerite Proulx Jeannette Dumaine, de Shawinigan; Mlle Antoinette Lambert, de St-Marc; Mlles Anita et Gabrielle Marchand, Mlles Irène Wellmande, Pauline Lemay, de Shawinigan; MM. Geoffroy Ferron, B.-C. Haskins, de Joliette, etc.

A la famille en deuil nos sincères sympathies.

CHAMPLAIN

Mme Dr A.-E. Dumont, de Shawinigan, est arrivée à Champlain avec sa jeune fille Suzanne et son fils Paul. Bienvenue.

Mlle Imelda Chartier a reçu intimement ces jours derniers.

Une quinzaine de diplômes ont été accordés par le Dominion College de Québec. Mlles Gisèle Bailly et Isabelle Marchand, ont remporté une dizaine de prix de classe, en outre de leur diplôme de musique.

Dimanche, le 7 courant, M. et Mme Bourbeau Leblanc, ont célébré leur 25ème anniversaire de mariage. A Vèpres du soir, les époux ont renouvelé leur serment de fidélité conjugale. Le chant était magnifique, l'assistance distinguée, tout a contribué au succès de la fête. M. l'abbé Duval a fait une allocution des plus délicates.

A la sortie de l'église, le couple des jubilaires était précédé par un auto modèle 1914, occupée par Marcelle Massicotte et Jos. Jacob.

Au delà de 200 personnes ont pris le goûter chez M. et Mme Leblanc. L'orchestre et les discours ont tenu les invités sous le charme jusque tard dans la nuit.

Le pèlerinage de notre village au Cap-de-la-Madeleine a eu lieu mardi le 9 courant.

Ste-Cécile-de-Lévrard

Un peu de tout

En visite au presbytère: MM. les abbés E. Guillemette et son vicaire, R. Mercure, de St-Pierre les Bécquets, D. Guillemette, de St-Théophile du Lac, et A. Roux, professeur au Séminaire de Nicolet.

MM. les abbés J.-A.-R. Foucher, curé de cette paroisse, Charles Massé, de St-Sylvère, et Léon Farley, de Ste-Elisabeth de Warwick, sont allés faire un voyage dans la Gaspésie où ils passeront une quinzaine en repos.

Mlle Jeanne Cinq-Mars est allée passer quelque temps aux Trois-Rivières.

MM. Antonio et Laurent Archambault, ainsi que M. et Mme Euchariste Archambault, de Scarborough Beach, Maine, étaient les hôtes de M. et Mme S.-H. Rivard.

Mlle Angéline Bellefeuille, de Manchester, est venue passer quelque temps chez son père M. Nap. Bellefeuille.

C'est avec plaisir que nous avons vu revenir nos joyeux écoliers des différentes maisons d'éducation, où ils ont passé l'année scolaire. A tous, joyeuxes vacances.

M. et Mme Ferdinand Tournigant ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Yvon-Gilles, Parrain et marraine: M. et Mme Elphège Houle, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Joseph Gervais.

M. et Mme Alphonse Tournigant ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Armand-Roger. Parrain: M. Armand Poisson; marraine: Mlle Eva Versèle. Porteuse: Mme Albert Tournigant.

SAINT-JEAN DES PILES

Mariage Doucet-Gélinas

Le lundi, 9 juillet, en notre église, a été béni le mariage de Mlle Laurence Gélinas, fille de M. et Mme Adolphe Gélinas, avec M. Hilarion Doucet, fils de M. et Mme Ph. Doucet, M. l'abbé Hormisdas Deschênes, oncle de la mariée et curé de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, a donné la bénédiction aux nouveaux époux. M. Philippe Doucet servait de témoin à son fils, M. Jean Doucet frère du marié, et Mlle Marie-Rose Gélinas assistait comme garçon et fille d'honneur. Pendant la messe, le programme musical fut exécuté par le chœur des jeunes filles de la dite paroisse. Mlle Marguerite Béland, touchait l'orgue. Après la cérémonie, il y eut réception chez les parents de la mariée. Les nouveaux époux sont partis en voyage.

ST-GERARD-DES LAURENTIDES

Retraite jubilaire

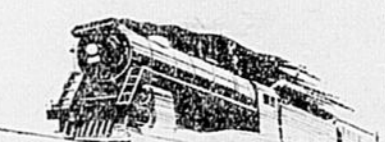
Dimanche le 24 juin, avait lieu en cette église, l'ouverture d'une grande retraite qui fut prêchée par les RR. Pères Héon et Chartrand, Rédemptoristes. Pendant huit jours, ce fut un véritable plaisir de voir les fidèles venir en foule, assister aux exercices du matin et du soir. La clôture de la retraite qui se fit le dimanche suivant, fut marquée d'un événement très remarquable: M. l'abbé Henri-Paul, Pèlerin, ordonné la veille, à la Cathédrale des Trois-Rivières, par Sa Grandeur Mgr Cloutier, chantait sa première messe. Une assistance nombreuse de fidèles assistait à cette première grand-messe qui se trouvait à être la grand-messe paroissiale. On remarquait au premier rang, les parents du nouveau prêtre. Le sermon de circonstance fut donné par le Rév. Père Héon, qui sut si bien montrer la grandeur sublime de la mission de prêtre.

Mariage

Le 25, M. Ephrem Gélinas unissait sa destinée à celle de Mlle Jeannette Gélinas. M. Philippe Gélinas servait de témoin à son fils et M. Joseph Gélinas à sa soeur.

Naissance

M. et Mme Joseph Pothier sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Paul-Emile-Gérard. Parrain: M. Paul-Emile Lacerte; marraine: Mlle Edith Lacerte.



CANADIEN NATIONAL

LES VACANCES OU ALLEZ-VOUS

VISITEZ DONC LES ANTILLES, CE PARADIS TERRESTRE DE L'ATLANTIQUE. SUR LES PALAIS FLOTTANTS DU CANADIEN NATIONAL: R.M.S. LADY SOMMERS, R.M.S. LADY RODNEY

DEPART DE MONTREAL TOUS LES QUINZE JOURS \$80.00:

Aller et retour, repas et lits compris. - Montréal à Bermuda \$165.00:

Aller et retour, repas et lits compris. - Montréal à Nassau, les Iles Bahamas, 16 jours. \$180.00:

Aller et retour, repas et lits compris. - Montréal à Kingston, Jamaïque, 21 jours.

Pour ceux qui désirent faire le voyage de circuit via St-Jean, N.B., prix aller et retour, de Montréal à Bermuda \$72.50; rail, de St-Jean, N.B., C.N.R., \$14.01, repas et lits compris, à Montréal.

Ces itinéraires comportent en plus escales aux endroits les plus intéressants sur le parcours de ces merveilleux voyages.

Pour détails se présenter au bureau du C.N.R.

J.-P. Bédard, Agent Général local

Pour une plus grande protection!

L. G. BEAUBIEN & Cie

Maison fondée à Montréal en 1902

Etablie aux Trois-Rivières en 1919

Membres de la Bourse de Montréal

Membres du Club de Montréal

Maurice Langlois Gérant

153, Notre-Dame Téléphone 1180 Les Trois-Rivières, P.Q.

SANATORIUM DEBLOIS

LES TROIS-RIVIERES, P.Q.

Traitements des maladies nerveuses et chroniques, neurasthénie, rhumatismes, dyspepsie, artério-sclérose, épilepsie, phéromanie, alcoolisme, etc.

Application des dernières méthodes scientifiques y compris: Cure d'eau, électricité, massage, bains de lumière et d'eau minérale, rayons ultra-violet, régimes spéciaux, etc.

Confort moderne, service d'ascenseur, solariums. Prix très modérés; chambre et pension depuis \$14.00 par semaine. Prospectus sur demande.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé D. Gélinas est le gérant, et imprimé par l'imprimerie St-Joseph, au No 50, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Annonces - Classifiées

35 centins pour 25 mots; 1c. par mot additionnel.

TRANSPORT. - Avez-vous des Valises, Coffres, Meubles ou effets semblables à faire transporter, téléphonez au No 152, Georges Dufresne, Engr., rue Champfour, en face de la gare, j.n.o.

PACIFIQUE CANADIEN



NOUVEL HORAIRE Heure normale

Départ des Trois-Rivières

Trains pour Montréal

2.15 a.m. tous les jours 9.15 a.m. jours de semaine 10.22 a.m. jours de semaine 2.25 p.m. tous les jours 1.50 p.m. tous les jours 6.08 p.m. tous les jours.

Trains pour Québec

3.30 a.m. tous les jours 6.15 a.m. jours de semaine 12 midi tous les jours 1.05 p.m. jours de semaine 2.45 p.m. jours de semaine 6.05 p.m. dimanche 6.30 p.m. tous les jours

Trains pour Grand'M

5.20 a.m. tous les jours 12 midi do 2.45 p.m. do 6.35 p.m. do

Trains pour Gdes Piles

10.30 a.m. jours de semaine 6.05 p.m. do

Pour réserves de places dans les wagons-lits et wagons-salons, s'adresser au bureau de la ville, 122 rue Notre-Dame, Tél. 2001 - 2002, ou à la gare, Tél. 26

</

est le phare qui guide l'acheteur averti. Eteignez cette lumière et le magasin le plus achalandé sera bientôt fermé

LE BIEN PUBLIC

Lecture saine et instructive

Chiffres de circulation fournis sur demande.

L'Aide au Séminaire

La Corvée

En dix jours exactement la souscription organisée en faveur de l'Aide au Séminaire a rapporté \$148,791. C'est dire que l'objectif que l'on s'était proposé d'atteindre a été dépassé de \$48,791. C'est un succès d'organisation en même temps que la réponse magnifique de nos généreux concitoyens.

On avait organisé avec un grand soin et durant près d'un mois, ce travail de recrutement de fonds. On a procédé par une méthode nouvelle ici mais pratiquée avec succès aux Etats-Unis dans les centres franco-américains. Le résultat démontre que le public ne résiste pas à un appel présenté par un groupe d'hommes sérieusement convaincus de la beauté de l'œuvre à encourager, et entraînés à donner abondamment toutes les raisons qui militent en faveur de la cause. La phalange des équipiers a fait de bonne besogne et mérite de chaleureuses félicitations. Mais les organisateurs de ces équipes et l'animateur par excellence de tout ce mouvement ont acquis la sincère reconnaissance de tous ceux qui ont à cœur l'œuvre du Séminaire.

Par les journaux, par les feuilles de propagande, par les discours, on a largement donné les meilleurs arguments démontrant la nécessité de concourir au maintien et au perfectionnement de notre seule institution d'enseignement secondaire et de la première de nos maisons d'éducation dans ce diocèse. C'est à la louange de notre population que nous pouvons dire aujourd'hui que cette nécessité de secours a été bien comprise, et que l'on a répondu à l'appel avec le même empressement que l'on répondait aux historiques « corvées » d'autrefois.

On sait qu'on a conservé encore dans nos belles campagnes canadiennes la touchante coutume du secours collectif. Mais les corvées n'ont lieu aujourd'hui qu'en faveur de celui qui une calamité plonge soudainement dans le besoin. On donne encore le coup d'épaule au voisin pour la moisson, pour la levée d'une grange, mais ces secours en nature, généralisés aux premiers temps de la Colonie alors que l'argent n'existait pas et que l'échange courant était celui du travail personnel, deviennent rares aujourd'hui. Pratiquement, la corvée subsiste toujours pour celui qui est dans l'épreuve. Si un membre de la paroisse est victime d'un incendie, tout de suite on organise la corvée et avec d'autant plus d'empressement que celui qui subit l'épreuve est pauvre. Tous les gens du rang se réunissent au temps donné; les uns équarissent le bois, d'autres dressent la charpente, et peu à peu, un abri nouveau s'élève sur les ruines, fait tout entier de l'effort direct d'un chacun, et donné à la victime d'hier comme on donne un peu de son cœur.

Touchante démonstration de la générosité native de notre peuple qui apporte à secourir son semblable un empressement de bon aloi et un entrain qui ne se dément pas. La campagne en faveur de l'Aide au Séminaire a eu le bon effet de réveiller dans notre population ce sentiment de concours collectif, et ce besoin aimable de se mettre à plusieurs pour réaliser plus de bien; sous le nom étranger de « Drive » on a accompli le geste bien canadien-français de la « Corvée » d'autrefois.

Les exigences modernes, notre manière de vivre, surtout dans une ville, ne se prêtent plus au secours collectif apporté par le travail individuel. Quand bien même on aurait invité notre population à se mettre en frais de poser les pierres de l'édifice nouveau, de couler le béton et de poser la toiture, si tous avaient répondu à l'appel, peu de nos concitoyens auraient su le faire convenablement. Les organisateurs ont fait mieux en nous demandant autre chose, et ils ont donné à tous le moyen par lequel ils ne pouvaient autrement contribuer. Mais ces sommes que les bienfaiteurs de l'œuvre se sont engagés à verser par faibles versements, sont encore plus effectives que l'apport du labeur musculaire des anciennes corvées. Ce concours de générosité n'est pas moins beau que celui d'autrefois. La somme d'argent que chacun consent à prélever sur son travail en faveur du Séminaire, représente un effort dont le ciel même connaît le prix.

La satisfaction de nos concitoyens est d'avoir répondu si pleinement à l'appel de notre vénérable évêque, et d'avoir fait grande la part assumée dans ce qu'on a dit si bien devoir être l'œuvre de tous.

La gratitude marquée par nos autorités religieuses, par Mgr le Supérieur, le personnel du Séminaire et les organisateurs de la Campagne de souscription est déjà une récompense pour les généreux contributeurs. Mais le témoignage du devoir accompli et la certitude d'avoir donné à Dieu « sa Part », comme on a dit, doivent procurer aux collaborateurs de l'Œuvre une satisfaction plus grande encore.

Nous avons donc raison d'être fiers de la manière dont nos concitoyens ont répondu à l'appel de générosité. Le fait que la presse de tout le pays annonce aujourd'hui que les concours exprimés des tributaires d'un pays dépassé de cinquante pour cent le montant déjà considérable qu'on attendait d'eux, est un éloge qui va autant à notre mentalité qu'à notre bon cœur.

Joseph Barnard

Le nom de notre ville

Un de nos confrères publie une correspondance d'un de ses lecteurs qui a chance de rouvrir la discussion au sujet de Trois-Rivières ou « Three-Rivers ». Le fait est que le véritable nom de notre ville semble bien être : « Les Trois-Rivières », et pas autre chose. C'est ainsi que le premier découvreur Français a nommé l'endroit charmant que nous habitons. Si ce découvreur eut été anglais ou italien ou portugais le nom titre de notre ville eut pu se ressentir de la nationalité du premier occupant. Mais du plus haut que nous remontons dans l'histoire de notre ville, nous trouvons le nom « Les Trois-Rivières » désignant l'endroit appelé par les sauvages « Metaberoutin ».

C'est du moins l'opinion d'un grand nombre que le nom de notre ville ne peut être susceptible de traduction. Et de fait, si au lieu de « Les Trois-Rivières » on avait gardé à l'endroit le nom primitif de « Metaberoutin » il semble qu'il n'y aurait plus sujet à discussion. Aux Etats-Unis les américains n'ont pas jugé à propos de traduire le nom de « Marquette », pas plus que le nom d'autres villes fondées par des pionniers de nom français.

On peut répondre à cela qu'un nom d'homme ne se traduit pas. Cela est assez admissible. La nouvelle avenue sur le Coteau qu'on a appelée Kerbodot, a toutes les chances de garder son nom. L'opinion de beaucoup est qu'il en devrait être de même pour les noms de villes. Nous trouverions assez étrange, pour notre part, qu'on se mit en tête de traduire le nom du joli village de « Trois-Pistoles » par celui de « Three Pennies » ou autre chose du même goût. De même il y aurait à protester si, au lieu d'avoir nommé « Les Trois-Rivières » on eut fait de cet endroit « Boucher » ou Boucherville, et que la française de traduire eut fait de nous des citoyens de Butcher Place, ou d'autre semblable atrocité.

Même en gardant le nom bien français de « Les Trois-Rivières » il y a des risques à courir. Et depuis que nous avons entendu un expert linguiste, qui ne nous veut pourtant pas de mal, proposer qu'on dénomme nos concitoyens : « Les Trois-Riviérais » et qu'on appelle nos gentilles citoyennes : des « Trois-Riviéraisées » nous avons pensé qu'il est encore mieux de ne pas discuter ces sortes de choses, si vraiment la discussion peut conduire là.

Joseph Barnard

Le départ des Carmélites de St-Boniface

Circulaire de S. G. Mgr A. Béliveau au clergé de son diocèse.

Archevêché de St-Boniface, le 20 juin, 1929. Chers Collaborateurs,

Les Carmélites, venues à St-Boniface en 1912, vont quitter cette ville au cours de juin pour aller se fixer définitivement aux Trois-Rivières.

Ce n'est pas sans regret que nous nous sommes décidés à priver le diocèse du secours de leur vie de prières et de mortification. C'est par la prière et la mortification que Notre-Seigneur Jésus-Christ s'est préparé au ministère de sa vie publique; c'est par la pratique des mêmes vertus qu'il l'a continuée; c'est en mourant sur la croix qu'il a sauvé le monde et c'est de la prière et de la mortification que dépend le salut de chacun de nous.

Le monde ne comprend rien à cette économie céleste; elle n'en reste pas moins la condition du salut des hommes: « La doctrine de la croix est une folie pour ceux qui périssent; mais pour nous qui sommes sauvés, elle est une force divine ».

Les âmes fidèles à la grâce de leur baptême saisissent comme d'instinct surnaturel cette vérité que le monde ne comprend pas. Notre-Seigneur n'a-t-il pas dit: « Je vous bénis, mon Père, Seigneur du Ciel et de la terre, de ce que vous avez caché ces choses aux sages et aux prudentes, et les avez révélés aux petits ».

Nombreux sont ceux qui regrettent le départ des Carmélites de St-Boniface. Le sens de la loi leur fait percevoir en dehors de tout raisonnement humain que le diocèse perd l'un de ses meilleurs appuis. Nous souffrons de ne pouvoir garder les Carmélites chez nous; l'impossibilité de faire autrement a été la seule raison de notre décision finale.

Quand Mgr Langevin fit venir les Carmélites à St-Boniface, la situation financière de la Corporation Archidiocésiale semblait telle qu'elle permettait à l'archevêque de Saint-Boniface de donner un substantiel appui quand la question de la construction du monastère se poserait. La guerre est venue l'année suivante, et deux ans après, la division du diocèse de St-Boniface. Notre illustre prédécesseur connaissait sur les ressources que devait lui procurer un bien immobilier considérable, mais la guerre a ruiné le marché de l'immeuble; nous sommes en 1929 et ce marché est encore dans le marasme. De lourds impôts ont bientôt fait de ce capital qui promettait des revenus, un capital improductif pour en faire, après quelques années, un fardeau intolérable. Nous croyons avoir fait tout ce qui était humainement possible de faire pour porter cette propriété dans l'espoir d'une reprise des valeurs d'immeubles; nous avons dû l'abandonner en grande partie faute de ressources pour payer les impôts. Elle est devenue depuis la propriété de la ville de St-Boniface qui peut attendre plus facilement que nous une reprise du marché des immeubles.

La division du diocèse a laissé à St-Boniface un territoire en grande partie inhabité et inhabitable; les ressources qui reviennent à la messe épiscopale sont fort limitées et ne peuvent pas facilement augmenter; ce serait imprudence de compter sur le diocèse dans l'effort à faire pour garder les Carmélites à St-Boniface.

La vieille construction habitée par les Carmélites depuis leur arrivée est trop petite et tombe en ruines; nous nous reprochons même d'avoir demandé à ces religieuses de vivre si longtemps dans ces quartiers si peu propices à leur vie régulière et à leur développement. Elles n'ont jamais proféré une plainte, mais nous nous sommes rendu compte qu'il était impossible d'aller plus loin dans ces conditions de vie. La construction d'un monastère s'imposait. Les Carmélites n'avaient pas ce qu'il fallait pour le construire en son entier; elles cessent peu à peu de commencer cette construction et attendent pour la terminer. Mais une autre question plus difficile à résoudre que celle de la construction se posait le jour où le monastère eut été construit. La

loi manitobaine ne reconnaît pas le caractère charitable de l'œuvre de prières et de mortification faite par les Carmélites bien que cette œuvre tiende la tête dans le rang des œuvres de miséricorde. Il nous est impossible de prévoir un changement de l'opinion publique sur ce point au Manitoba. Au taux actuel des impôts à St-Boniface, la construction du monastère faisait tomber sur la communauté un fardeau annuel de six mille piastres au moins, peut-être davantage. Après mûre réflexion, après avoir pris l'avis de nos consultateurs, nous avons dû accepter l'avis unanime: le Carmel qui n'a pas d'œuvres productives est impuissant à porter ce fardeau. Les Carmélites doivent donc partir, il nous semble humainement impossible d'empêcher ce départ.

Nous comptons sur Dieu pour suggérer au vide que vont laisser ces priantes à St-Boniface.

Nous devons ces explications à tous ceux que ce départ étonne et contriste; vous donnerez à cette circulaire la publicité que vous jugerez nécessaire ou utile.

Croyez-moi, chers Collaborateurs, Votre tout dévoué en N.-S., ARTHUR Arch. de Saint-Boniface.

Le Bulletin officiel de la Voirie

LA GASPESIE

L'inauguration officielle de la route du tour de la Gaspésie, au boulevard Perron, aura lieu du 20 au 25 juillet inclusivement. Cette inauguration marque une phase très importante du développement de la voirie et du tourisme dans la province.

La péninsule de Gaspé était, il y a quelques années à peine, pratiquement inconnue en dehors des limites de la province de Québec. Bien peu de personnes avaient eu l'occasion de la visiter. Des moyens de communication imparfaits contribuaient à maintenir dans l'oubli cette terre merveilleuse, riche en beautés et en ressources naturelles.

Avant 1925, la Gaspésie ne possédait pas de bons chemins. La partie de la péninsule située sur la baie des Chaleurs était pourvue d'un chemin plutôt rudimentaire, sur lequel les automobiles circulaient à grande peine par temps sec, et qui était tout à fait impassable par temps de pluie. La côte nord, située sur le golfe St-Laurent, ne possédait pratiquement pas de chemin.

En 1925, le ministère de la voirie, poursuivant l'œuvre commencée par le ministère de la colonisation, entreprit de parfaire autour de la péninsule les travaux, rendus excessivement difficiles par des difficultés naturelles de toutes sortes, surtout sur la côte nord, furent poussés avec la plus grande vigueur.

En 1928, bien qu'il restât plusieurs sections sur lesquelles les travaux n'étaient pas complétés, les automobiles pouvaient circuler autour de la péninsule. Ce printemps, il restait une quinzaine de milles environ à terminer. Les travaux furent commencés dès la fonte des neiges et ils sont maintenant pratiquement terminés.

La route du tour de la Gaspésie, (de Ste-Flavie) a une longueur totale de 553 milles et constitue l'une des artères les plus remarquables du Canada et même de l'Amérique du Nord.

Au point de vue du tourisme, la Gaspésie est une terre aux panoramas incomparables. Le golfe du St-Laurent, la baie des Chaleurs surnommée la Méditerranée de l'Amérique du Nord, les caps imposants, les montagnes aux contours bien définis, les plages sablonneuses, les baies et les anses sans nombre, le village de Gaspé, au fond de la baie du même nom, et cette merveille unique Percé et son rocher mystérieux, sont autant de beautés que le parachèvement du boulevard Perron offre à l'admiration des visiteurs.

L'hécatombe annuelle

D'après les statistiques préparées par le Bureau des Automobiles, il y a eu dans la province de Québec, en 1928, 4,388 accidents d'automobiles. Le nombre des personnes tuées fut de 60, et le nombre des personnes blessées de 1,322. D'après des statistiques, le nombre d'accidents total est reparti comme suit:

Rapport qui ne manque pas d'intérêt

C'est celui du département provincial d'Hygiène sur le mouvement démographique

NAISSANCES ET DECES

Québec, 14.—Le service provincial d'Hygiène émet, chaque mois, un rapport du mouvement démographique dans la province de Québec. Ce rapport est rempli de chiffres, et, à premier abord, il n'a rien de bien attirant, pendant que si l'on s'arrête un instant à y jeter un coup d'œil, l'on est entraîné à lire au complet.

Et c'est ce qui permet de constater que, pour le mois d'avril dernier, la mortalité est revenue entièrement à son taux normal et que le taux de la nuptialité remonte.

La population de la province de Québec se compose de 2,691,000 âmes dont 1,259,100 est urbaine et 1,431,900 rurale. En avril, sont nés, 6,623 enfants, soit dans une proportion de 29.9 pour cent. Les naissances dans les villes ont été de 2,852 ou 17.2 pour cent et dans les campagnes de 3,771 ou 32 pour cent.

Par ailleurs, le taux de la mortalité a été de 132 ou 87 pour la province, soit 141.7 dans les villes, ou 404 et 124.6 dans les campagnes, ou 470.

Pendant ce même espace de temps, il a été célébré un total de 1,627 mariages, soit 916 ou 7.4 dans les villes et 711 ou 6,000 dans les campagnes.

Comparativement à la population, dans la cité, quant aux naissances, c'est la cité de Thérèse-Mines qui arrive bonne première. En effet, avec une population de 11,000 âmes, elle a enregistré 45 naissances, soit une proportion de 44.8. Sa concurrente la plus rapprochée est la cité de Shawinigan qui, avec une population de 15,800 âmes, a connu 46 naissances ou 35.4.

Les cités d'Outremont et de Westmount se distinguent dans l'ordre contraire. En effet, avec une population de 23,900 dans Outremont, il n'y a eu que 15 naissances, soit 7.9 et dans Westmount, avec une population de 20,000, 14 naissances ont été enregistrées, soit 8.5. Précède ces deux villes, la cité de Lévis qui, avec une population de 10,600 compte 15 naissances ou 7.2.

Mais il y a un revers à la médaille et le voici: Si l'on interroge la colonne des décès pour les enfants morts de 0 jour à un an, on constate qu'il n'y a pas eu de décès et que le taux de la mortalité de tous âges est de 2.6 ou 5 décès, soit le plus bas taux. Westmount se comporte quant à la mortalité des enfants pendant que pour les personnes de tous âges, la proportion est de 11.6 avec 19 décès.

Si l'on fait un rapprochement de ces chiffres avec ceux qu'offre la ville de Kéogami dans la région du Lac St-Jean, l'on verra que c'est cette dernière ville qui

Collisions avec un convoi de chemin de fer, 88; Collisions avec un tramway, 362; Collisions entre deux automobiles, 2,114; Collisions avec un piéton (adulte), 326; Collisions avec un piéton (enfant) 365; Accidents dans les courbes, les côtes, les pentes, 444; Divers, 689; Total—4,388.

Nouveaux insignes pour les officiers de circulation

Depuis plusieurs années les officiers de circulation Ministère de la Voirie portaient un insigne dont le modèle est reproduit à gauche.

Un certain nombre de ces insignes ont été perdus par les officiers et trouvés ensuite par des personnes qui ne se sont pas fait scrupule de s'en servir dans le but de se faire passer pour des officiers de circulation.

Afin de protéger le public, le Ministère de la Voirie vient de faire changer le modèle des insignes qui porteront, à partir du 15 juillet courant, les officiers de circulation.

Les automobilistes voudront bien noter que, sur le nouvel insigne la couronne surmontant les armes de la province est placée en saillie. Cela, en plus de la disposition différenciant des inscriptions, pourra servir à se rassurer rapidement sur l'identité d'un officier de circulation. Le modèle du nouvel insigne est reproduit à droite du présent article.

L'emporte pratiquement sous tous rapports sur ses aînés.

Kéogami compte une population de 5,000 âmes. En avril, il est né 430 enfants, soit dans une proportion de 61-0; la mortalité chez les enfants de 0 jour à un an a été nulle, il en est de même de la Tuque avec une proportion des naissances de 40.9—la proportion de mortalité à tous les âges a été de 6.2 ou 3 contre 7.7 à La Tuque ou 1. La Tuque a une population de 5,900. Une autre ville de la région du Lac St-Jean se distingue et, c'est St-Joseph d'Alma. Population 6,500; naissances 32 ou 59.0 pour cent; mortalité chez les enfants, 2 ou 62.5 décès de tous âges, 2 ou 3.7 pour cent. Cette dernière ville offre une constatation surprenante, si l'on s'arrête au taux de la mortalité.

La population des villes Cap-de-la-Madeleine, Chicoutimi, Drummondville, Kéogami, Victoriaville, etc., est de 94,000. Les naissances y ont été de 348 ou 45.0 la mortalité chez les enfants de 0 jour à un an de 33 ou 94.8; les décès de tous âges de 93 ou 12.0. Pour ce qui est des mariages, dans la province de Québec, en avril, ils sont au nombre de 1,627 ou 7.4.

Le comté où il y en plus de naissances, en avril, proportion gardée de la population, est celui de Matane, soit 107, ou 47.7. Le comté qui compte le plus de mortalité chez l'enfant de 0 jour à un an est celui de Wolfe, soit dans une proportion de 27.2, ou 9, pour une population de 18,062.

Les principales causes de décès ont été les affections cardiaques, soit 361; la pneumonie, 317 et la tuberculose pulmonaire, 222. Durant les quatre premiers mois de 1929, il y a eu 26,366 naissances, soit 29.8; 3,958 mariages, soit 4.5; 14,166 décès, soit 16.0 et 3,691 enfants de 0 jour à un an, ou 140.9.

ST-TITE

La semaine dernière ont eu lieu en notre église paroissiale les pieux exercices des Quarante-Heures. Ces cérémonies religieuses ont groupé tous nos paroissiens dans notre nouvelle église.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie qui faillit faire des dégâts considérables s'est déclaré dans un hangar appartenant à M. Uldéric Déry. Grâce au bon travail de nos pompiers volontaires on eut vite contrôlé l'élément destructeur et les dommages sont plutôt minimes.

Va et vient

M. et Mme Léo Dugal, et MM. J.-P.-E. Dessureault et J.-N. Leduc, de Grand-Mère, étaient en visite récemment.

M. Horace Thiffault est de retour d'un séjour de quelques semaines à l'Hôpital des Trois-Rivières où il a subi avec succès une grave opération.

M. et Mme Joseph Matte, de Cap Santé et leurs enfants Roland, Lucienne et Rachelle, ainsi que M. et Mme Maurice Matte, de Donnacona, étaient en visite la semaine dernière chez M. et Mme Nolasque Desaulniers et autres parents.

Mlle Corinne Dessureault est de retour d'une promenade d'une semaine à Chicoutimi.

M. et Mme Elie Brouillette de St-Adelphe, étaient en visite récemment chez M. et Mme Joseph Ayotte.

M. l'abbé J.-C. Grenier, curé de St-Etienne des Grés, ainsi que ses coadjuteurs M. et Mme Grenier, de St-Etienne et Mme Chs-Ed. Milot, de St-Félix de Kingsey, étaient de passage en notre ville la semaine dernière.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Rév. Père Frédéric pour faveur spirituelle reçue avec promesse de faire publier.

M. A.-C., Louiseville, Qu

VITRINES (Show-Case) de toutes sortes, neuf et de seconde main, en vente chez

Nap. E. Godin Négociant en gros 2, Des Forges, Trois-Rivières

Spécialité :— Tabacs, Pipes, Cigares, Biscuits, Sucrieries, Chocolats, Jouets, Poupées et Articles de fantaisie.

La Semaine Sociale de Chicoutimi

Le programme de la Semaine sociale de Chicoutimi, qui aura lieu du 26 au 30 août prochain, vient de paraître. L'importance du sujet mis à l'étude: La Cité, la variété des aspects sous lesquels il est traité, la haute valeur des conférenciers ecclésiastiques et laïques, la présence de plusieurs personnages éminents dont S. E. le Délégué Apostolique, tout promet de faire de cette Semaine un événement mémorable et bienfaisant. La population locale s'y intéresse grandement. On croit pouvoir compter aussi sur un bon nombre d'auditeurs étrangers. Voici la liste complète des cours et conférences:

LA CITE

Lundi 26 août

8 h. 30.—Messe célébrée par Son Excellence Mgr Cassulo, délégué apostolique au Canada. Allocation par S. G. Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi.

10 h.—a) Déclaration d'ouverture—R. P. Archambault, S.J., président des Semaines sociales du Canada.

b) La Cité, Origines, lois, droits—M. l'abbé Joseph Dufour, professeur de dogme au Séminaire de Chicoutimi.

4 h. 30.—L'Administration municipale—M. Joseph Beaubien, maire d'Outremont et président de l'Union des Municipalités.

8 h.—La Vie paroissiale dans la cité—M. l'abbé Perrier, curé du St-Enfant-Jésus, Montréal. Présidence d'honneur de Mgr Lapointe, P.A.

Mardi 27 août

10 h.—Les Cités industrielles—M. l'abbé Jean Bergeron, chef du service de rapatriement de la province de Québec.

4 h. 30.—L'École dans la cité—M. le chanoine Gaudault, curé de Bagotville.

8 h.—Veillée religieuse: La Foi dans la cité—Sermon par M. l'abbé Eugène Tremblay, professeur de morale au Séminaire de Chicoutimi.

Mercredi 28 août

10 h.—La Cité et les bonnes mœurs—R. P. Bissonnette, O.P., directeur des retraites fermées à St-Hyacinthe.

8 h.—Les Autorités sociales—Mgr L.-A. Paquet, P.A., V.G., doyen de la faculté de Théologie de l'Université Laval.—Présidence d'honneur de M. J.-A.-E. Dubuc, M.P.

Jeudi 29 août

10 h.—La Cité et la famille—M. l'abbé Arthur Robert, directeur du Canada français.

3 h.—Les Œuvres dans la cité.—R. P. Bonhomme, O.M.I., curé de Mont-Joli.

4 h. 30.—La Cité et les communautés religieuses—M. le juge C.-E. Dorion, professeur à l'Université Laval.

8 h.—Assemblée populaire. Orateurs: M. Pierre Beaulé, président de la Fédération catholique des Travailleurs canadiens; M. l'abbé Calixte Tremblay, curé des Eboulements; M. Thomas-Louis Bergeron, avocat de Roberval.

Vendredi 30 août

10 h.—L'Urbanisme—M. J.-E. McConville, I.C., Chicoutimi.

3 h.—Le Commerce local—M. Endore Boivin, avocat, Chicoutimi.

4 h.—Le Journal et la cité—M. Omer Héroux, rédacteur au Devoir, Montréal.

8 h.—Le Devoir civique des catholiques—M. le juge Henri LeMay, ancien député de Sherbrooke. Présidence d'honneur de S. G. Mgr Lamarche.

RETRAITES FERMEES

Jeunes filles du 1er au 5 août
Jeunes filles du 15 au 19 août
Institutrices du 22 au 26 août

Pour tout renseignement s'adresser à la Directrice des Retraites au Couvent de Marie Réparatrice, les Trois-Rivières.

**RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES**

**LA PAGE
AGRICOLE**

**Vos Ancêtres,
vos Enfants
seront heureux**

LES INSECTES DOMMAGEABLES AUX RECOLTES

La plupart des fleurs vivaces peuvent faire une seconde floraison

Il y a deux sortes d'insectes qui causent du tort à ce temps-ci: les vers rongeurs et les suceurs. Les plantes courantes et spécialement celles qui ont la tige rouge sont sans feuilles à ce moment de l'année. Les vers qui les rongent ne s'attaquent qu'aux plantes courantes ou rampantes, tels que concombres, melons, etc. Pour chasser cet insecte, on arrose le plant avec un mélange d'eau et d'ellébore à raison d'une once par gallon d'eau. Pour rendre cette solution plus collante, on y ajoute du savon. Si vous n'avez pas d'arrosoir, jetez de l'ellébore en poudre sur les plants quand ceux-ci sont mouillés. Ce mélange peut aussi servir à arroser les rosiers attaqués par les vers.

Si le bout des branches de vos framboisiers blanchit c'est que vos arbustes sont attaqués par les vers, qui font des cercles autour des tiges et rongent l'intérieur des tiges. Coupez les tiges attaquées après le dernier cercle et faites brûler ces branches.

Seconde floraison

La plupart des fleurs vivaces peuvent faire une seconde floraison: chaque année, si on enlève la première floraison dès qu'elle commence à diminuer. Il faut couper toutes les tiges qui ont déjà fleuri, surtout avec les delphiniums et les pieds d'ailouette vivaces. Quand la première floraison de la saison tire à sa fin, on enlève toutes les branches qui ont porté des fleurs en ne laissant que les plus jeunes pousses qui feront la seconde floraison. Quant au phlox, on n'enlève que les fleurs fanées au moyen d'un sécateur mais la colombine doit être coupée complètement ce sont les nouvelles tiges qui donneront les secondes fleurs.

Après cet émondage, il faut ramener la terre sur le pied des plantes et ajouter de l'engrais à la terre.

Eclaircie des légumes

Il faut toujours éclaircir tous les légumes en général. Beaucoup de gens, parce qu'ils mangent très petites les betteraves et les carottes, croient que ces légumes n'ont pas besoin d'être éclaircis. Ces gens obtiennent un résultat nul et leurs légumes feront à peine des feuilles. Un pouce et demi entre chaque plant suffit pour les betteraves, un pouce pour les carottes. En éclaircissant ainsi, on obtiendra des légumes vite poussés et les légumes qui croissent ainsi rapidement sont les meilleurs. Il n'est pas trop tard pour semer des betteraves, des fèves et peut-être du blé d'Inde à condition de faire tremper les graines pendant une nuit et d'arroser souvent une fois la semence faite, pour hâter la germination.

Les feuilles du fraisier révelent le manque d'engrais

Vers la fin de la saison, les plants de fraisiers révelent, par la couleur de leurs feuilles, si le sol qui les porte renferme les trois éléments essentiels de fertilité. On a cultivé expérimentalement des plants de fraisiers dans des pots remplis de terre qui manquait de certains éléments et l'on a obtenu de cette façon des teintes caractéristiques dans les feuilles. Cette expérience a été faite par le Service de l'Horticulture de la ferme expérimentale centrale à Ottawa; elle est décrite dans le feuillet no 96, du Ministère de l'Agriculture qui contient des planches colorées représentant les nuances produites. Lorsque c'était l'azote qui manquait, le feuillage avait une superbe teinte de rouge à bord et de vert pâle au centre. Lorsque la potasse faisait défaut, les feuilles prenaient une teinte violette et lorsqu'il y avait un manque de phosphore, les centres normaux des feuilles étaient entourés d'une

teinte rougeâtre d'acajou intensifiée sur les bords.

L'examen des résultats fait voir (1) que lorsque l'azote le phosphore ou la potasse, faisait défaut dans l'expérience, le rendement de fraises était beaucoup moins élevé que sur les fraisiers qui poussaient dans un sol bien pourvu de ces éléments; (2) que le manque de phosphore paraît avoir plus d'effet sur la formation des fruits que le manque d'azote ou de potasse; (3) qu'en fournissant l'azote qui faisait défaut avant le 2 mai dans ce cas, les plants sont revenus à la production normale; (4) qu'en fournissant du phosphore et de la potasse du 2 mai au 6 juin, on a obtenu une augmentation par comparaison au sol entièrement dépourvu de ces éléments mais on n'est pas arrivé à une récolte maximum; (5) qu'en ce qui concerne le groupe de la potasse, on eut se demander si l'apport de potasse au printemps a provoqué une augmentation de rendement; (6) que l'excès d'azote, de phosphore ou de potasse a provoqué une diminution de rendement d'importance à peu près égale.

ST-TITE

Prix Spéciaux à l'Académie de St-Tite

Prix de la 8me Année

Prix d'Assiduité: Emile Trépanier, Gabriel Duchemin, Jean-M. de Grandmont, Camille Trottier, Alcide Marchand, René Buist—Tous payés par M. J.-Bte Lebrun.

Prix Spéciaux—Médaille d'or offerte par M. le curé J.-C. Leblanc, comme prix de Religion, méritée par René Buist; Médaille d'or offerte par M. le Président des Commissaires, comme prix de travail, méritée par Camille Trottier; Médaille d'or offerte par la Maison Dupuis Frères, comme prix de Français, méritée par Emile Trépanier; Médaille d'or offerte par M. J.-A. Desaulniers, M.P.P., comme prix d'anglais, décernée à Gabriel Duchemin; Médaille d'or, offerte par M. Antoine l'Heureux comme prix de grammaire et d'analyse décernée à Alcide Marchand; Médaille de bronze offerte par M. Ludger Gravel, un meilleur élève en arithmétique, décernée à Jean-Maurice de Grandmont; Médaille d'argent offerte par M. W.-P. Grant, député provincial, pour la géométrie et le dessin, méritée par Joachim St-Arnaud; Médaille de bronze, présentée par la Banque Canadienne, comme prix d'ordre et d'économie, décernée à Georges Trottier; Plume réservoir, présentée par la Compagnie Waterman's pour le succès en écriture musculaire, décernée à Gabriel Duchemin

Trois médailles offertes par la Co. Underwood pour la vitesse en Dactylographie: Emile Trépanier, 50 mots à la minute; Georges Trottier, 46 mots; Camille Trottier, 40 mots;

Un crucifix d'ivoire présenté au meilleur élève par M. Joseph Jacob, offert à Emile Trépanier; Un abonnement au Devoir pour le temps des vacances, présenté par M. le Curé, décerné à Camille Trottier; Prix de leçon présenté par Mme Victor Gagnon, mérité par Albert Buist; Prix d'arithmétique présenté par Mme Amédée Pothier, mérité par J.-M. de Grandmont; Prix de M. l'Inspecteur: Joachim St-Arnaud et Alcide Marchand; Prix de 2.50 présenté par MM. les Chevaliers de Colomb, décerné à Emile Trépanier, 1.50; et à Gabriel Duchemin, 1.00.

Diplômes d'écriture musculaire: Gabriel Duchemin, Camille Trottier et Alcide Marchand.

Diplômes de Dactylographie: Emile Trépanier, Chs-E. Ferron, Georges et Camille Trottier, René Buist, Gabriel Duchemin, Alcide Marchand, J.-M. DeGrandmont, Joachim St-Arnaud.

Diplômes des Finissants: Emile Trépanier, 89 pour cent, avec Grande Distinction; Chs-Emile Ferron, 88, avec grande Distinction; Gabriel Duchemin, 81, avec grande distinction; Jean-M. DeGrandmont, 81, avec grande distinction; Camille Trottier, 79, avec distinction; Alcide Marchand, 76, avec distinction; Joachim St-Arnaud, 75, avec distinction; René Buist, 75, avec distinction; Georges Trottier, 75, avec distinction; Prix d'Assiduité: Jean-Marie Roberge, Vianney Vadeboncoeur, Romulus Desaulniers, Henri-Paul Paquette—Tous ces prix furent payés par M. Joseph Bédard, Président des Commissaires.

Prix Spéciaux: Statue de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, présentée par Mme Jules Marchand, com-

me prix de Catéchisme, méritée par Vianney Vadeboncoeur; Médaille d'or offerte par M. Iréné Trottier, pour les succès de l'année, méritée par Adrien Roberge; Crucifix ivoire, présenté par M. Joseph Matte, pour succès en Examens, mérité par J.-Marie Roberge; Médaille de bronze offerte au meilleur gymnaste, décernée à Henri-Paul Paquette; Prix d'anglais, offert par M. Onésime Duchemin, décerné à Adrien Roberge; Plume réservoir, offerte par M. Alex. Grosleau, comme prix d'écriture, et méritée par Romulus Desaulniers; Prix de M. l'Inspecteur: Chs-Eugène Realeau, et Philippe Jacob; Crucifix d'ivoire, pour les leçons, présenté par M. Ernest Roberge, et décerné à Chs-Ed. Veillette—Prix de politesse, offert à Jean-Paul Matte, présenté par M. Armand Léveillé; Prix de déclamation décerné à Henri-Paul Paquette, présenté par Mme Lucien Bordeleau; Prix de déclamation et de composition française, mérité par Marius Pothier; Prix de géométrie et d'anglais décerné à Henri-Paul Thiffault.

Prix des Servants de messe: Vianney Vadeboncoeur, Henri-Paul Paquette, Jean-Marie Roberge, Philippe Lafontaine, Jean Lebrun, Yvon Grosleau, Henri-Paul Roberge, Paul-A. Guillemette, Jean-Marie Veillette, Lévis Frigon, Maurice Paquin, Renaud Brûlé, Bernard Boivin, Clément Quessy, Paul Cloutier.

Prix de Chant—Paul-André Guillemette, Renaud Brûlé, Paul-André Delisle, Charles-Auguste Guillemette; Grégoire Matte, Jean Lebrun, Maurice Paquin, Bernard Boivin, Jean-Paul Buist, Narcisse Allaire, Rosaire Richard, Emile Deshaies, Jacques Hardy, Laurier Carpentier, Paul-Aug. Martel, Emile Bourvail, Florent Baillargeon, Arthur Périgny, Jean Les Veillette, Bertrand St-Cyr, Maurice Marchand, Clément Quessy.

Le grand concert d'orgue donné par M. le Professeur J.-F. Paradis, organiste à la Cathédrale des Trois-Rivières, en l'église de St-Tite, a obtenu un franc succès auquel les organisateurs ont droit d'être fiers.

En effet, plus de mille personnes se massaient, samedi dernier, dans notre temple paroissial pour entendre des artistes distingués dans un programme varié et fort bien exécuté, à l'occasion de notre nouvel orgue récemment installé en notre église par la Maison Casavant de St-Hyacinthe.

Ce concert fut donné sous le distingué patronage de M. le curé J.-C. Leblanc et un nombreux clergé venu des paroisses environnantes y assistait.

Voici le détail du programme de musique et de chant exécuté durant la soirée et qui intéressa les nombreux auditeurs:

- 1—Solo d'orgue, Grand Choeur de Higgs
- Solo d'orgue, Sonate de Guilmant
- Par Mlle Antoinette Lafontaine, organiste de St-Tite
- (a) Solo d'orgue, Marche en Fa Majeur, Guilmant
- (b) Solo d'orgue, Offertoire, Fauré
- Par M. le Professeur J.-F. Paradis, des Trois-Rivières
- 3—Solo de chant, O Salutaris, Faure
- Solo de chant, France et Canada, Mercier
- Par M. J.-M. Lachance, de Québec
- Avec accompagnement d'orgue par M. Dominique Fortier, organiste à l'église de Limoilou.
- 4—Solo de chant, Hosanna, de Garnier
- Par M. J.-P.-Emile Dessureault, de Grand'Mère
- Avec accompagnement d'orgue par M. le Prof. J.-N. Leclere, organiste à l'église St-Paul de Grand'Mère.
- 5—Solo d'orgue, Variations sur O Filii, Guimant
- (b) Solo d'orgue, Variations sur "Ca Bergers", Lefebvre-Vely
- (c) Solo d'orgue, Tocata, Dubois
- Par M. le Prof. J.-F. Paradis, des Trois-Rivières
- 6—Orchestre, Brises du Soir, Al. Hayes
- Par l'Orchestre de Grand'Mère
- 7—Solo de Chant, O Salutaris, L. Bordèse
- Par M. Léo Dugal, de Grand'Mère
- Avec accompagnement d'orgue par M. le prof. J.-N. Leclere, or-

ganiste de l'église St-Paul de Grand'Mère.

8—Duo de Chant, Toujours à Toi, Seigneur, Gounod

Par MM. Léo Dugal et J.-P.-E. Dessureault, de Grand'Mère, avec accompagnement d'orgue par M. le Prof. J.-N. Leclere.

9—Solo de chant, O Salutaris, Flégier

Par M. le notaire W.-Z. Lamy, de Shawinigan, avec accompagnement d'orgue par Mlle Antoinette Lafontaine, organiste à St-Tite

10—(a) Symphonie (Premier mouvement) Vidor

(b) Minuet Gothique Boellmann

(c) Fanfare Lemens (Soli d'orgue)

Par M. le Professeur J.-F. Paradis

Il convient de féliciter tous ces artistes qui figurèrent au programme pour le franc succès qu'ils ont remporté durant toute la soirée et l'auditoire n'a certes pas caché son appréciation dans l'exécution du programme par les applaudissements nourris.

Funérailles de M. G. Jacob

Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Tite, eurent lieu les imposantes funérailles de M. G. Jacob, décédé à l'âge de 61 ans.

Le défunt laisse pour le pleurer, en outre de son épouse, née Emma Dessureault, deux garçons MM. Thimoléon Jacob, de St-Adelphe et Victorin Jacob, de St-Tite, deux filles, la Révde Soeur Paul du Sacré-Coeur, du Convent de la Providence; l'Hôpital St-Joseph de Lachine, et la Révde Soeur Jeanne-Emma, de l'Hôpital St-Eusèbe, de Joliette, le défunt laisse aussi un frère M. Xavier Jacob, de La Reine, Abitibi.

Le Service fut chanté par M. l'abbé Foucher — lequel fit aussi levée du corps. La chorale de St-Tite, sous la direction de M. Odilon Lacoursière, exécuta la messe harmonisée des morts de Perreault. Mlle Marguerite Doutigny touchait l'orgue.

Le défunt fut porté par MM. Nolasque Hardy, notaire J.-J. Cloutier, Arthur Hardy, S. ul Charest, Louis Delangis, Philippe Jacob et Joseph Thibault. La quête fut faite par MM. Emile Mongrain et Dessureault.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: M. l'abbé J.-C. Leblanc, les RR. Frères de St-Gabriel, les Révdes Soeurs de la Providence, de St-Tite: MM. A. Biron, M. D. Douville, M. A. Thibault, de St-Adelphe; M. et Mme Xavier Jacob, de l'Abitibi; Mme Alfred Rivard et M. Toussaint Rivard, de New-York; MM. et Mmes Emile Mongrain, Fidèle Dessureault, Onésime Carpentier, MM. Joseph Dessureault, Arthur Dessureault, MM. et Mmes Majorque Jacob, Philippe Jacob, de St-Tite; M. France Matte, de St-Thécle; Mme Napoléon Delisle, M. et Mme Olivier Dessureault, de St-Tite; M. et Mme Alphonse Jacob, de Shawinigan Mlles Cécile et Marguerite Dessureault, de St-Tite; MM. et Mmes Onésime Giguac, Emile Pronovost, P. Marchand, Pierre Grosleau, Emile Beaudoin, Emile Marchand, Mme Vve Eugène Desaulniers, MM. Désiré Perron, Siméon Léveillé, J.-P.-Gilles Dessureault, Armand Léveillé, Narcisse Germain, William Goulet, J.-A. Béland, Antoine l'Heureux, Aimé l'Heureux, de St-Tite, Joseph Biron de St-Adelphe; MM. et Mmes François Léveillé, Joseph Matte, Mme Amédée l'Heureux.

La famille reçut des témoignages de sympathies, offrandes de messes, etc., des personnes suivantes: M. Freddy Jacob, de Montréal; M. Fidèle Dessureault, de St-Tite; M. J.-O. Goulet, de Québec; les Infirmières de l'Hôpital St-Joseph de Lachine, Montréal; le personnel du Convent de la Providence, de Lachine, la famille Philippe Jacob, MM. Toussaint Rivard, Fidèle Dessureault, Mme Alfred Rivard, la famille Emile Mongrain, MM. et Mmes Elphège Veillette, Edmond Dupuis, MM. Freddy Jacob, K.-L. Tourigny, la famille Olivier Dessureault, les familles Philippe et Onésime Carpentier, Ovide Pronovost, Donat Trépanier, M. Nolasque Hardy, M. et Mme Thomas Marchand, les familles Wilbrod Gauthier, Amédée Pothier, M. et Mmes Jule Pronovost, M. J.-O. Goulet, inspecteur d'écoles, la famille Nolasque Desaulniers, Révde Soeur Bénédicte, Supérieure Provinciale de la Communauté des Soeurs de la Providence, de Montréal; Révde Soeur Marie-Grégoire, supérieure des Soeurs de la Providence de Lachine; Révde Soeur Canut, supérieure de la Maison-Mère de la Providence; les infirmières de l'Hôpital St-Joseph de Lachine; les familles Lorenzo Doutigny, Arthur Ferron, J.-T. Jacob, MM. et Mmes Majorque Jacob, Louis Delangis, M. Paul Jacob, la famille Aimé l'Heureux, Mme Gilles Dessureault et famille, la famille Eugène Desaulniers, M. Martial Massicotte, Mlle Fernande Thiffault, etc.

A la famille en deuil nous offrons nos sincères sympathies.

CARTES PROFESSIONNELLES

Assurances Générales

A. J. Gouin & Cie

Feu, Vie, Accidents, Maladies, Responsabilité des Patrons, Bris de Glaces, Auto, Voitures, Golf, Pluie.

Bureau établi depuis plus de 30 ans.

TEL. 114, 4, Du Platon

Médecin

Dr J. A. Rousseau

Directeur du Dispensaire Antivénéreux.

Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. et 7 p.m. à 8 p.m.

Maladies des voies urinaires femmes de la peau

Tél. 119 28 rue Royale

Dr Roch Hébert

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, de la Gorge et du Nez

Bureau et hôpital privé 58, Royale coin Plaisance

Tél. 1425

HEURES DE BUREAU

9 à 12 a.m. 1 à 5 et 7 à 8 p.m.

Dispensaire

Les mercredi et vendredi de 7 à 9 hres p.m.

Comptable et Liquidateur

Tél. 329 Casier Postal 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service

142, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.

Médecin

Dr Auguste Panneton

Spécialiste pour maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.

Consultations: 1.30 hre à 4.30 hres tous les après-midi.

Le soir: Lundi, mercredi et vendredi, de 7 à 8 et sur rendez-vous.

Tél. Bell 526

65a, Avenue Lavolette

Avocat

Tél. 1295-J

Joseph Barnard

Avocat

108, rue Des Forges

Chiropaticien

A.-E. HUNT KING, D.C.

Docteur en Chiropatique

Trois-Rivières

6a rue Alexandre, Tél. 1913

Shawinigan Falls

26, 5me Rue Tél 725

Grand'Mère

121 rue St-Jacques, Tél. 497

Architecte

U.-J. Asselin, Ernest L. Denocourt

Asselin & Denocourt

Architectes

Tél. Bell 963, 42, Alexandre

Les Trois-Rivières.

Avocat Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L.L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Bureau à Ste-Anne-de-la-Pérade chez M. D. Lanouette, le 1er et le 4e samedi de chaque mois.

Avocats

Tél. 930 Casier Postal 310

Edifice Power, Trois-Rivières

Jacques Bureau, C. R. Philippe Biqué, C. R. Georges Gouin, B. A. Léon Girard, L. L.

Bureau, Biqué, Gouin & Girard

Avocats

4, Des Forges, Les Trois-Rivières

Chirurgien-Dentiste

Tél. Bureau: 658

Résidence: 2274

Dr J. H. BELAND

Extraction des dents sans douleur

Traitement de la Pourriture par la Vapeur

Chirurgie des organes genito-urinaux, du système osseux et du tube digestif.

Couffé avec soin et promptement.

Heures de Bureau: De 8 a.m. à 5 p.m. Le soir de 7 à 8

Bureaux: 26a, Des Forges

Notaire Tél.: Bureau 1059

Résidence 1559

Alphonse Lamy, L.L.L.

NOTAIRE

Argent à prêter, administration, règlement de successions, etc.

38, rue Hart, Trois-Rivières

Bureau du soir le vendredi de 7 à 8 heures

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, diplômé de l'Institut K. C. H. O. S., Kansas City

Mo. Licencié et Diplômé de la A. O. O. P. Q.

OPTOMETRISTE OFFICIEL DU CANADIEN PATRIOTIQUE.

SPECIALITE:

Maux de tête.—Yeux croches redressés sans opération.

Livraison immédiate de tout ouvrage. Consultations: lundi, mardi, mercredi et jeudi 9 a. m. à 6 p. m., vendredi et samedi de 9 a. m. à 9 p. m.

492 ST-Maurice, Tél. 965

Médecin Tél. 1526

Docteur R. Dugré

Des Hôpitaux de Paris, Lyon, New-York

Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES:

Chirurgie des organes genito-urinaux, du système osseux et du tube digestif.

CONSULTATIONS:

Au bureau: de 11 à 12 h et de 7 à 8 hres p. m.

A domicile: sur rendez-vous.

56, Ave Lavolette.

Notaire

Casier Postal 556 Tél. 235

J. A. Lemire, LL. L.

Notaire

Cessionnaire des greffes des notaires P. O. Guillet et P. L. Hubert. Placements sur hypothèques et débiteurs. Administration générale.

40, Alexandre, (Coin Hart) Les Trois-Rivières

Joyeuse excursion au Lac Roberge

M. J.-O. Paquin, gérant de La Banque Canadienne Nationale de notre ville recevait récemment à son chalet du 2e Lac Roberge, les visiteurs suivant: MM. H.-J. Massé, chef du Bureau de La Banque Canadienne Nationale, de Montréal; M. R. Pagé, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Garnier; M. A. Paré, employé à l'Hôtel de Ville à Montréal.

Médecin Tél. 469

Dr ALEX. ACHPISSE

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris. Licencié du Conseil Médical du Canada et du Conseil Médical de l'Empire Britannique.

Spécialités: Chirurgie générale infantile, Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes

Consultations: de 11 à 12 a.m., de 2 à 5 p.m. et de 7 à 8.30 p.m. tous les jours.

A domicile, sur rendez-vous.

72, Royale coin des Forges.

Dispensaire: Mardi et jeudi de 7 à 9

Notaire

Téléphone: Bureau 1158

Résidence 988

J. U. GREGOIRE

Notaire

Argent à prêter, Examens de Titres, Assurances, Collections, etc.

26a, Des Forges, Les Trois-Rivières.

Bureau: à Maurice, du Samedi midi au Lundi midi. Profitez à vendre

Maladie de M. le Curé Leblanc

Notre curé M. l'abbé J.-C. Leblanc est retenu à sa chambre depuis quelques jours par une forte attaque de rhumatisme.

—M. l'abbé Prudent St-Arnaud du diocèse d'Edmonton, Alberta, est en visite pour quelques jours chez M. Alex. Grosleau.

—M. J. Lévassuer ainsi que Mlle Marthe Sauvageau, de Champlain sont en promenade pour quelques jours chez M. Ludger Tourigny et autres parents.

—M. et Mme Médéric Dessureault et leurs enfants des Chutes Shawinigan, sont en vacances pour quelques jours chez M. et Mme William Dessureault.

—Mlle R. la St-Arnaud est de retour d'une promenade d'une semaine à St-Luc de Vincennes et Ste-Genèveviève de Batiscan.

—MM. J.-M. Lachance et Dom. Fortier, de Québec, étaient de passage ici ces jours derniers.

—M. le professeur J.-F. Paradis, organiste à la Cathédrale des Trois-Rivières, était de passage en notre ville ces jours derniers.

—MM. Alexandre et Arthur Paquet, Roger Deshaies, Joseph Larue, de Grand'Mère, étaient de passage ici récemment.

—M. Emile Jacob est allé à Grand'Mère ces jours derniers.

Avocat

Téléphone 329

Roger Bisson

Avocat et Procureur

142, rue Notre-Dame

Les Trois-Rivières.

Notaire

Casier Postal 554

Téléphone 421

A. LEBRUN

Notaire

C.C.S., Cessionnaire du Greffe P. Deslites.

Argent à prêter, règlement de succession, examen de titres, collections, etc.

23, rue Bonaventure, Trois-Rivières, P. Q.

Avocats

Téléphone Bell 1000

DUPLESSIS, LANGLOIS & LAMOTHE

Avocats

4, St-Joseph, Trois-Rivières

Avocats

Robichon & Méthot

Avocats

Bureau:

Edifice Banque d'Hochelega.

Trois-Rivières

Notaire

Tél. Bureau 1581

Rés. 1444-J

Victor Abran

Notaire

Argent à prêter, assurances collection, etc.

34, Bonaventure, Les Trois-Rivières

Avocat

Tél. 239

Chas Bourgeois

B. A. LL. M.

Avocat

26, rue St-Joseph, 26

Notaires

J. A. Trudel, J. E. Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlement de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre

Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Notaire

Jules Caron

Architecte

Tél. 720, 21 rue St-Joseph

Les Trois-Rivières



Tribune Ecclésiastique

NOTES HISTORIQUES SUR LES MISSIONS DE LA PREFECTURE APOSTOLIQUE DE LA BAIE D'HUDSON

Missions Esquimaudes.

Dans la conversion des peuples païens, elles sont bien admirables les voies de la Providence qui, d'abord, préparent les événements de loin, de si loin que nos calculs humains ne voient que la difficulté, l'impossibilité de rien entreprendre; les années passent, puis les conditions changent, on ouvre une mission, l'action de la Providence apparaît à nos yeux, et puis, encore, c'est l'épreuve qui survient: tout semble perdu; alors le bras de Dieu étale en plein jour, la mission est sauvée, bientôt elle se développe, l'Église compte un peuple de plus au nombre de ses enfants.

On peut, sans témérité, avec la joie d'un cœur reconnaissant, suivre les étapes de "l'heure de la grâce" dans les Missions Esquimaudes de la Baie d'Hudson.

Préparation éloignée: époque d'impossibilité apparente.

En 1844, Mgr J.-N. Provencher, jusqu'alors coadjuteur de Québec pour le Nord-Ouest, recevait juridiction indépendante avec le titre de Vicar Apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie de James". Son premier acte fut d'appeler à son secours les Oblats arrivés au Canada trois ans auparavant. Ceux-ci répondirent à son appel et en 1845 ils s'établirent à la Rivière Rouge.

En 1846, ils fondaient la mission de l'île à la Croix, et l'année suivante, visitaient l'extrémité Nord de la Baie Caribou, et le fond du lac Athabasca. Ces deux lacs sont situés à l'extrême limite du bois, aux confins du pays Esquimaux. Les Oblats entendirent parler des Esquimaux, ce peuple étranger qui vit sans feu dans ces déserts glacés, que ses voisins appellent "mangeurs de crin".

Comment établir une mission dans ce désert, comment y transporter le matériel nécessaire à la fondation d'une résidence de missionnaires.

Le seul moyen, c'était d'aller par la mer, c'est-à-dire par la Baie d'Hudson. La chose était facile, puisque tout le trafic entre l'Angleterre et le Nord-Ouest se faisait par la Baie, abouissant à York Factory, d'où les barges remontaient les rivières pour approvisionner les postes de l'intérieur. Mgr Provencher demanda à la Compagnie de la Baie d'Hudson la permission d'établir une mission à York Factory. Cette permission fut refusée en 1850; une seconde demande, l'année suivante, attira à l'évêque un refus hautain, la Compagnie, lui disait-on préférait les ministres protestants aux prêtres catholiques, comme instructeurs de la population indigène.

Les ministres étaient déjà établis depuis la Rivière Rupert, sur la côte Est de la Baie de James, jusqu'à Churchill, partout où il y avait des comptoirs de la Compagnie. Et de par la Charte que lui avait octroyée le Roi Charles II, en 1670, la Compagnie de la Baie d'Hudson jouissait de la possession de tout le pays qu'elle seule gouvernait à sa guise. Impossible de s'établir nulle part sans sa permission. Or nous venons de voir qu'il n'y avait plus aucun espoir d'obtenir cette permission, vu le motif invoqué; on préférait les ministres protestants aux prêtres catholiques.

Cette même année, 1851, le titre de Vicar Apostolique de la Baie d'Hudson et de la Baie de James disparaissait; Mgr Provencher était nommé évêque de St-Boniface. Tout semblait perdu pour l'avenir du catholicisme dans la Baie d'Hudson.

Préparation médiate: époque d'essais à distance de la Baie.

Encore cette même année, 1851, le P. Taché qui rêvait de fonder la mission du Lac Caribou, fut éré évêque; il envoya à sa place un de ses frères en religion pour étudier la possibilité de cette fondation. Rapport lui fut fait que la chose était absolument impossible, au-dessus des forces humaines. La fondation n'eut pas lieu, les Oblats ne pouvaient même plus s'approcher du pays des Esquimaux.

Mais la Providence veillait: par suite de petits incidents de la vie du Nord, la mission réputée impossible à fonder en 1851 existait bel et bien en 1860, au lac Caribou. En 1866, le P. A. Gasté, directeur de cette nouvelle fondation, pousse jusqu'en plein cœur du pays Esquimaux, passe tout un été avec les Esquimaux, et inaugure une ère de visites, de bons procédés qui devaient finalement aboutir à une fondation de résidence à Chesterfield Inlet 44 ans plus tard, en 1912.

La Providence veillait: pendant que les Oblats de la nouvelle Mission du Lac Caribou prenaient contact par de simples visites avec les Esquimaux de l'intérieur, à plus de trois cents milles de la côte sans aucun moyen de transporter les matériaux d'une résidence, arrivait que pas un comptoir de traite, pas une mission protestante n'étaient ouverts en pays Esquimaux sur le littoral de la Baie. La vie semblait impossible en pareil désert. Malgré son amour passionné des fourrures, malgré ses ressources immenses, et sa grande énergie à fonder des postes partout dans le reste du Nord-Ouest, la Cie établie à Churchill n'essaya jamais pendant plus de 240 ans, de fonder un poste au delà de la limite du bois, avant que, en 1911, le P. Turquetil n'arrivât au Lac Caribou à Churchill pour établir la possibilité d'une fondation en règle qui fut faite l'année suivante.

Malgré l'impossibilité apparente des débuts, les Oblats arrivaient bon premiers avant tout ministre protestant parmi les Esquimaux de la Baie d'Hudson.

Préparation immédiate: l'heure de la grâce

Arrivés en 1912, le P. Turquetil et le P. Leblanc se construisirent une maison-chapelle avec le bois importé de Montréal, apprennent la langue, et en 1914, commencent leurs catéchismes. Le pays Esquimaux n'admet pas d'agglomération telle que villages, camps, etc. il est trop pauvre, et les familles doivent se disséminer partout, deux à deux, et mener une vie nomade, courant après le gibier, le caribou, qui lui aussi, faute de pâturages suffisants, doit se tenir toujours en marche. Les missionnaires ne pouvaient donc s'adresser à des foules encore moins pouvaient-ils répéter assez longtemps leurs enseignements aux mêmes auditeurs. Dans ces conditions il fallait savoir attendre de nombreuses années avant d'obtenir même une seule conversion sérieuse; il fallait comprendre la mentalité païenne si attachée aux superstitions, si éloignée du véritable esprit chrétien. Les années se passent, pas un baptême, pas de perspective de succès, impossible au missionnaire de prévoir l'avenir de sa mission, et la grande guerre battait son plein et les missionnaires manquaient partout, et on était déjà tenté en haut lieu de rappeler les deux premiers missionnaires des Esquimaux. En 1916, le coup éclate: le P. Leblanc meurt épuisé de peine, on apprend en même temps le massacre par les Esquimaux des PP. Rouvière et Leroux, au Mackenzie. Comment les remplacer, comment continuer la mission des Esquimaux? On pense à la fermer, le danger est imminent. Mais la Providence veille. Par ses soins, le missionnaire resté seul prêtre en pays Esquimaux, eut tenté de parler pour la première fois de la petite Thérèse: il reçoit de la terre provenant de son tombeau, la jette sur les cheveux des endurcis qui aussitôt changent du tout au tout. Après une année de catéchisme, ils reçoivent le saint baptême. La mission était sauvée, personne ne songea plus à la fermer.

Les premiers chrétiens montrèrent beaucoup de ferveur, renonçant à toute leurs coutumes païennes. Ce fut une grande surprise pour les païens, qui se demandaient si leurs dieux ou déesses n'allaient pas se venger et faire du mal aux nouveaux convertis. La petite Thérèse les protégea, et en 1923, bon nombre d'adultes reçurent le baptême des mains de Mgr O. Charlebois, lors de sa première et unique visite en ce pays. Et

LES RICHESSES DE LA BIBLIOTHEQUE VATICANE

Hommages de livres au Pape Bibliothécaire

Pie XI est salué partout comme le "Pape-Bibliothécaire". Son action se trouve marquée de traits particuliers où se retrouvent sa formation et son activité scientifiques.

Cette pensée a inspiré à des milieux scientifiques, où l'on est particulièrement à même d'apprécier les mérites et de connaître les goûts de Pie XI, une initiative pour honorer au pas le Pape-Bibliothécaire, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, en lui offrant des livres?

Il ne s'agit pas ici d'une manifestation compliquée mais d'un hommage tout simple de vénération et d'affection: que ceux qui ont de livres en envoient au Souverain Pontife, qu'il s'agisse de livres rares et précieux ou d'éditions ordinaires, d'œuvres personnelles ou d'ouvrages de bibliothèque, publiés en n'importe quelle langue et traitant de n'importe quel sujet scientifique, surtout dans le domaine de l'histoire ou de la philosophie.

Les richesses de la Bibliothèque Vaticane

De telles offrandes seront assurément agréables à un Pape qui aime les livres et qui leur consacre ses rares loisirs. Ils le réjouiront aussi pour la richesse qu'ils ajoutent aux trésors de la Bibliothèque Vaticane.

Depuis cinq siècles, tous les Papes se sont attachés à augmenter le nombre des manuscrits, de incunables et autres imprimés rassemblés là et plusieurs d'entre eux ont réussi à y ajouter le contenu de bibliothèques entières comptant parmi les plus importantes d'Europe.

Ces accroissements font qu'actuellement la Bibliothèque Vaticane abrite 60.000 manuscrits répartis dans ses différents fonds, dont 13.226 manuscrits latins de son fonds propre, 6.000 incunables et 350.000 autres volumes imprimés. Ceux-ci, 40.000 se trouvent dans la Bibliothèque de consultation formée en 1899 par Léon XII pour les mettre plus facilement à la disposition des travailleurs soit de la Bibliothèque soit des Archives du Vatican.

Un grand atelier de science

La Bibliothèque Vaticane n'est pas seulement un immense réservoir de livres, c'est en même temps un grand atelier de science. Grâce aux perfectionnements qu'y ont apportés, sous les derniers pontificats, des bibliothécaires comme le Rév. Père Ehrle, aujourd'hui cardinal, Mgr Ratti, lui-même et leur successeur Mgr Jean Mercati, la Bibliothèque Vaticane est aujourd'hui l'une des grandes bibliothèques offrant le plus de facilités pour le travail scientifique.

Il n'y a pas moins de 60 personnes attachées à ses services et les hommes d'études ne manquent pas de recourir à leur complaisance comme à leur science. On s'en convaincra en lisant les chiffres que nous donnait tout à l'heure Mgr Pelzer, le savant "scriptore" de la Bibliothèque Vaticane spécialisé dans l'étude des manuscrits de philosophie et de théologie médiévales.

Du 1er octobre 1927 au 30 septembre, 1928, 517 travailleurs de tous pays dont beaucoup de non-catholiques ont été admis au "studio" des manuscrits et y ont consulté 4.594 manuscrits; pour eux on a fait d'autres, ont été photographiées, d'après 653 manuscrits, 17.159 pages dont la reproduction par des moyens extrêmement perfectionnés rend possibles des études approfondies sans qu'il soit nécessaire de venir ou de demeurer sur place. Des photographies analogues ont été prises de 253 pages de 41 imprimés particulièrement rares. Au total, on a compté dans le cours de cet exercice 5.319 entrées pour le "studio" des manuscrits et 3.548 pour la bibliothèque de consultation, soit 8.867 pour les deux salles.

Les Publications—L'Hôpital des manuscrits

Les bibliothécaires travaillent à établir un catalogue scientifique, descriptif et critique, des manuscrits qui comprend déjà 18 volumes et des publications de textes et d'études. Au besoin, la Bibliothèque s'assure le concours de spécialistes de tous pays et de toutes confessions pour ses collections. Celle des "Studi testi" vient de s'enrichir d'un fascicule. Il faut y ajouter 22 volumes de reproductions photographiques de "codex" particulièrement intéressants, 11 volumes consacrés aux collections archéologiques, artistiques et numismatiques des papes apostoliques et cinq fascicules de

reproductions photographiques de plans de Rome des XVe et XVIIe siècles avec préface du Cardinal Ehrle.

Signalons encore un atelier de restauration connu dans le monde avant sous le nom d'hôpital des manuscrits. Alarmé du péril que le temps faisait courir à des manuscrits très précieux, le Rév. Père Ehrle, après de nombreuses expériences, réussit, au moyen d'une solution de gélatine et de formol, à consolider des parchemins abîmés par l'humidité et à les protéger contre des atteintes nouvelles. De nombreuses bibliothèques étrangères recourent encore à l'atelier fondé par le Rév. Père Ehrle pour faire restaurer leurs manuscrits sur papier ou parchemin et cinq ouvriers y sont constamment occupés sous la direction d'un chef qui ne compte plus ses cures.

Un hommage qui est une assurance

On le voit, la Bibliothèque Vaticane n'est pas un cimetière: les livres qui y entrent y sont l'objet des soins attentifs et, grâce à la prévenance de l'institution qui veille les livres n'ont plus de chance d'être conservés pour les siècles à venir, que nulle part non plus il n'ont plus de chance d'être lus et consultés par une élite de travail leurs.

Auteurs, éditeurs, amateurs ou simples propriétaires de livres écrits ou conservés avec amour ne pourraient donc mieux assurer le sort de ces trésors fragiles qu'en les faisant entrer dans la collection vaticane. Nulle occasion plus favorable, assurément, que le Jubilé du Pape-Bibliothécaire. Nul doute qu'elle soit saisie avec empressement par de nombreux particuliers comme par de nombreuses institutions qui tiendront à honneur que leur pays soit bien représenté dans ce concours intellectuel si élevé à la fois par sa nature et par l'hommage qu'il doit rendre à un Pontife vénéré.

Edouard Devoghel, "La Vie Catholique" 1929

Bibliographie

P. Téqui, libraire-éditeur, 82 rue Bonaparte, Paris-Vic.

DR A. VALLET, Président du Bureau des Constitutions Médicales.

Lourdes.— comment interpréter ses guérisons. L'auteur raconte et discute d'abord la guérison de Mlle Deloi (1926) démontrant avec évidence son caractère inaccessible à la science humaine. Puis il s'élève à des considérations sur les lois biologiques, répond à quelques objections contre les faits de Lourdes, et termine par un Credo qui, après la lecture d'un tel livre, prend un accent solennel et pathétique rappelant le chant du même Credo après la procession aux flambeaux. Beau et bon livre! E.D.

Changeur Henri Morice, Docteur ès-lettres, Lauréat de l'Académie française. — La Bonne Providence, 1 vol. in-12, 220 p. Prix: 7 fr.; franco 8 fr.; étranger 9 fr.

Le nouvel ouvrage de M. Morice pourrait avoir comme épigraphe le mot de saint Paul: "Le Christ m'a aimé et il s'est livré pour moi." Dieu aime toutes ses créatures, et il aime chacune d'elles comme si elle était seule. Son amour, inépuisable comme l'infini, ne s'affaiblit pas en se partageant. Comme dit le poète, "chacun a sa part, et tous l'ont tout entier." Contrairement à Malebranche qui prétendait que Dieu gouverne le monde par des lois générales, M. Morice est persuadé que l'action divine s'adapte à chacun de nous. Il a été amené à cette conviction, moins encore par le raisonnement que par l'expérience. Il a observé dans sa vie intime l'action incessante d'une Providence particulière. Il en est ainsi de beaucoup d'infirmités; quand leurs yeux sont privés de la lumière, ils veulent remplir leur âme des clartés surnaturelles; ils cherchent dans leur foi en la bonté divine une consolation et un soutien. C'est ce qui donne à cette étude, pourtant très objective, l'accent ému et pénétrant d'une confiance personnelle.

L'ouvrage comprend cinq chapitres. 1o. — Chacun de nous existe pour Dieu. 2o. — Par quels moyens Dieu agit sur nous. 3o. — La politique divine. 4o. — Nos devoirs envers la Providence. 5o. — Paix et joie.

L'auteur commence par rappeler que le Bon Pasteur connaît chacune de ses brebis et les appelle par leur nom. Puis il étudie les moyens intérieurs et extérieurs, comme les attrait et les événements, que Dieu met en oeuvre pour nous sanctifier et nous sauver. Dans le troisième chapitre, le plus étendu et le plus original, sont exposés les lois de la politique divine, autrement dit, les règles, à la fois si surprenantes et si sages, que Dieu suit dans le gouvernement des hommes. La foi en une Providence particulière impose cer-

taines attitudes d'âme, certains devoirs; et elle produit des fruits merveilleux, qui sont la paix et la joie.

Ce plan très simple, dont les divisions principales sont indiquées par des sommaires, permet de suivre sans fatigue le développement de la thèse. Ça et là des comparaisons, des traits, des anecdotes nous représentent des considérations profondes ou subtiles: ce sont comme des paliers où nous respirons un peu. Aussi ce livre, quoique substantiel et un peu dense, se lit-il facilement.

En 1927, M. le Chanoine Morice a obtenu un prix de l'Académie française pour son beau travail sur le caractère de Notre-Seigneur: "L'âme de Jésus." C'est une bonne fortune pour un ouvrage de piété. Nous croyons que cette étude sur la Providence ne le cède pas en intérêt à ses devancières. Sous sa forme ramassée, peut-être même est-elle plus suggestive et plus reprenante.

Puisse-t-elle être bien accueillie par les directeurs de conscience et aussi par toutes les personnes portées à l'inquiétude. Dans la foi en une Providence particulière, elles trouveront l'apaisement. A notre époque tourmentée, où l'homme apparaît parfois si chargé de menaces, il est doux de se sentir protégé par un Dieu très puissant et très bon qui, tout en prenant soin du gouvernement général de l'univers, sait chacun de nous d'un regard attentif et paternel.

A. V.

ST-JUSTIN

Imposantes funérailles de Mme François Ladouceur

Nombreuse assistance

Lundi dernier avaient lieu en notre paroisse les funérailles de Mme François Ladouceur, née Julie Clément, décédée à St-Justin, à l'âge de 78 ans, et munie des sacrements de la sainte Eglise, pain des voyageurs.

La levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Joseph Mourgain, vicaire de la paroisse.

La chorale sous la direction de M. le notaire J.-E. Langlois rendit avec succès la messe des morts harmonisée de l'abbé J.-E. Panneton. Mme Adéodat Lafrenière touchait l'orgue. Conduisit le deuil, M. Adolphe Morin, veuve de la défunte. Les porteurs furent ses neveux: MM. Philippe et Delphis Ladouceur, Pierre Pepin et Jean Clément. La collecte fut faite par ses petits-fils: Albertus Lavallée et Charles-Edouard Michaud.

Bouquets spirituels: Mme Octavien Michaud, M. et Mme Hormidas Massé, M. et Mme Arthur Ladouceur.

Offrandes de messes: Mme Jos. Dusault.

Télégrammes de sympathies: M. Clément Filiatrault.

Sympathies: Mme Joseph Brissette, Mlle Juliette Corey et sa famille.— Fleurs: Mme Adrien Dubouché.

À la famille éprouvée nos sincères sympathies.

La résignation est peut-être le genre de courage le plus rare. Droz.

SPECIAL cette semaine seulement
Chocolats "Trulygood" et "Peanut Lasses Kisses"
39c la livre

LA PHARMACIE WILLIAMS
22, rue Hart Téléphone No 1
Seul Agent pour les remèdes Rexall et Chocolats "Billie Burke"

LA SANTE DE VOS ENFANTS
Y songez-vous, chère Madame, en les laissant partir pour l'école après un déjeuner pris souvent à la hâte!
Vous pourrez être tranquille si le matin, qu'ils soient en retard ou non, vous leur servez des mets qui viennent de chez

Uldéric Carignan
Epicier
(Agent pour les Liqueurs Christin)
22, Badeaux, Phone 122-1749

Ford
THE UNIVERSAL CAR

AUTOMOBILES—CAMIONS—TRACTEURS
vendus par

St-Lawrence Motor Co. Limited
Vendeur autorisé Ford
99 rue St-Antoine
Téléphones: 1930—1931 Les Trois-Rivières, P. O.

SUCCURSALE CHUTES SHAWINIGAN
au No 76, 5e Rue
Téléphone 912
Pièces de rechange Ford toujours en magasin.

St-Lawrence Motor Co. Limited
99, RUE ST-ANTOINE

CHARETTE

M. et Mme Eugène Gélinas, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Elphège-Gérard, Parrain: M. Alcide Guillemette, de St-Sévère; marraine: Mlle Laura Matteau, de St-Barnabé. Porteuse: Mme Joseph Gélinas.

La vie est le noviciat de l'éternité. Cardinal Newman.

SHAWINIGAN, GRAND'MÈRE ET LA RÉGION

Grand'Mère

Pensionnat des Ursulines, Prix d'honneur

Instruction religieuse - Médaille d'or, don de M. le Curé H. Trudel, méritée par Mlle Marguerite Champigny.

Bonne conduite. - Couronne, offerte par la Révérende Mère Supérieure des Trois-Rivières, méritée par Mlle Marcelle Hélie.

Piété. - Chapelet monté en or mérité par Mlle Madeleine Beaupré Française. Cours sous-gradué Médaille d'argent offerte par Son Honneur le Maire J.-E. Guibord et MM. les Echevins.

Excellence et application générale au Cours sous-gradué. \$2.50 en or, don de M. Jules Caron, architecte, mérité par Mlle Marguerite Champigny.

2.50 en or offert par M. et Mme A. Nicole, mérité par Mlle Marcelle Hélie. 6e année - Médaille d'or offerte par M. et Mme Wilbrod Lemay, méritée par Mlle Germaine Gagnon.

Cours préparatoire. - Volume mérité par Mlle Germaine Jacob et Florence Lawless.

Succès dans les Examens finals: 6e année - Médaille de bronze, don de M. A. Marcolte, gérant de la B. Can. Nationale, méritée par Mlle Germaine Mailhot.

Composition. - Abonnements au journal "Le Devoir" payés par M. le notaire J. Dostaler, mérités par Mlles Marguerite Champigny et Germaine Gagnon.

Sténographie française et anglaise. - Diplôme accordé par l'Institut Perreault de Montréal à Mlle Cornelia Cleary.

Musique. - Diplôme de piano donné par le Dominicain College of Music de Montréal, Mlle Doris St-Laurent, diplômé associé avec très grande distinction.

Echos d'élection. Les principaux officiers qui ont servi lors de la dernière élection municipale en notre ville sont: Officier rapporteur, M. le notaire J.-E. Déziel.

Premières fraises. En retard de près de deux semaines, sur l'an dernier les premières fraises ne viennent que d'apparaître sur notre marché.

Mariage Labarre-Verdon. Ces jours derniers, en la chapelle du Couvent des Dames Ursulines a été béni le mariage de Mlle Simone Labarre, fille de Mme J.-N. Nap.

Un beau geste des Dames Ursulines. Les Dames Ursulines de notre ville, en reconnaissance de l'appui de notre population pour la construction de leur nouveau Monastère ont ouvert, grandes les portes de leur bâtisse.

Veritable invasion de nos freres du Connecticut. Un parti composé de plus d'une centaine de franco-américains du Connecticut, venus dans vingt-cinq automobiles se sont réunis ces jours derniers dans un grand-pique-nique au Lac des Piles.

Shawinigan. Répondant à l'invitation qui leur avait été adressée par le préfet du comté, M. Adam Pellerin, maire de la paroisse de Ste-Flore.

Empaquetage de 5 25c. C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'on eut lieu en l'église St-Marc les funérailles du jeune Aimé Poirier.

Vieux Employés de Chemin de Fer. Les neuf hommes que montre notre photographie représentent un total de 391 années de service dans l'atelier de la Pointe Saint-Charles du Canadien National affectés aux locomotives.

Il est Différent. voilà ce que l'on dit du NOVORO Du DR. PIERRE

C'est un remède herbeux de mérite reconnu. Il a été en usage constant pendant cent ans, et a apporté le rayon de soleil de la santé à des milliers de familles.

Essayez LE UNE SEULE FOIS, quand votre digestion ne va pas, quand votre estomac fonctionne irrégulièrement, quand votre sommeil est agité, quand vous avez des douleurs dans le corps, quand vous vous sentez fatigué, etc.

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO. 2501 Washington Blvd. Chicago, Illinois

(Déposé en vertu de la Loi sur le Droit de Marque)

Lemoine. 4e et 5e année. Bourses offertes par M. A. Crête, Prés. de la C. Scolaire, méritées par Mlles Françoise Desroches et Laure Dostaler.

Cours Préparatoire. - Petit cadre mérité par Mlle Lilianne Lawless. Histoire du Canada - Missel quotidien offert par la Corporation Municipale de la Cité, mérité par Mlle Fernande Dauplaise.

Gymnastique. Statue méritée par Mlle Cécile Bishop. Assiduité. - Volumes mérités par Mlles Estelle Rheault, Marcelle Hélie, Jeannine Matteau, Yvette et Laurette Champagne.

Prévention. - Statue méritée par Mlle Clémence Bordeleau. Ordre bénié doré, mérité par Mlle Marg. Champigny.

Chant sacré. - Bustes mérités par Mlle Carmen Lemoine et Fernande Dauplaise.

Diplômes de catéchisme. - accordés aux élèves de la Communio solennelle: Mlles Cécile Rheault, Gertr. Dostaler, Claire Champagne, Marg. Deslauriers, Gab. Allard, Noémie Allard, Françoise Nicole, Laurette Dallaire, Raymonde Marcolte, M. Claire Laing, Marg. Grenier, Lucille Gareauc, Gab. Ferron, Mad. Du bé.

Art culinaire. - Volume offert par M. J.-B. Trudel de Shawinigan mérité par Mlle Marcelle Hélie.

Couture. - 1ère division - Médaille d'or offerte par M. et Mme D. Leduc, méritée par Mlle Marcelle Hélie.

2e division - Médaille d'argent offerte par M. l'abbé G. Alarie, méritée par Mlle Yvette Miatteau.

3e division - Médaille d'argent offerte par Mlle Gertr. Dostaler.

M. J.-Alphida Crête, Président de la Commission se présente de nouveau, alors que M. Olivier Lafond, dont le terme est expiré a décidé de se retirer de la lutte.

La mise en nomination des candidats pour deux sièges vacants à la Commission Scolaire de Grand'Mère a eu lieu lundi dernier et trois candidats briguent les suffrages.

M. le préfet Adam Pellerin et M. Evariste Pellerin, maire de la paroisse de St-Boniface firent en termes chaleureux l'éloge du comté de St-Maurice et rendirent hommage à M. le Député J.-A. Frigon pour l'excellent travail qu'il a fait pour toutes les paroisses du comté de St-Maurice depuis son entrée dans la politique provinciale.

La fête se termina par une très agréable promenade sur le Lac des Piles.

Ont pris part à cette réunion: M. Adam Pellerin, préfet du comté de St-Maurice et maire de la paroisse de Ste-Flore; M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature; MM. les Maires Jos. Lajoie, de la Baie Shawinigan; Evariste Pellerin, de la paroisse de St-Boniface; Ricard, du village de St-Boniface; Alphonse Charrette, de Charrette; Dugré, de la Pointe-du-Lac; Marcolte, de St-Etienne des Grès; Gélinas, de St-Sévère; Raoul Bellemare, de St-Barnabé; Omer Milot, de la paroisse d'Yamachiche; Deschesnes, du village d'Yamachiche, les conseillers et les membres de la Commission Scolaire, de Ste-Flore, etc.

Nous donnerons dans un prochain courrier la liste complète de toutes les personnes qui ont assisté à cette inoubliable fête au Lac des Piles.

Les neuf hommes que montre notre photographie représentent un total de 391 années de service dans l'atelier de la Pointe Saint-Charles du Canadien National affectés aux locomotives.

Ceci fait un total de 43 années de service par homme, mais en réalité le plus âgé de ces employés a 63 années de service et le plus jeune en a 27.

Le groupe a été photographié à la porte des vieux ateliers de la Pointe Saint-Charles qui datent de 1857 et qui ont été fermés dernièrement pour faire place à un édifice moderne de proportions assez vastes pour y héberger les énormes locomotives que le Canadien National a été le premier à mettre en service au Canada.

De gauche à droite, les employés sont: J. Twigg, 43 ans de service, A. Lanthier, 44 ans, Sandy Welch, 43 ans, Thomas A. Bates, 50 ans, J. C. Marchand, 27 ans, D. A. Kollo, 30 ans et Frank O'Reilly, 48 ans.

A gauche, debout, devant une roue de locomotive est W. H. Sargeant, inspecteur de locomotives depuis 63 ans et encore au travail. Dans la porte, à droite, est W. H. Sargeant, contre-maitre de l'atelier de construction qui compte 44 ans de service.

Frank O'Reilly, à l'extrême droite de la photographie, appartient à une famille qui a fourni en tout 108 années de service au chemin de fer. Plusieurs employés du Canadien National sont les fils ou les petits-fils d'employés qui ont passé leur vie au service de la même compagnie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, assisté de MM. les abbés Ant. Massicotte et Henri Bourassa. Le chant fut rendu par la Chorale de la paroisse sous la direction de M. Alfred Troitier, maître de chapelle. Mlle Monique Allard touchait l'orgue.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, nous avons remarqué, outre les personnes mentionnées ci-dessus: Mme Albert Bourassa, grand-mère du défunt; Mme Honorat Bourassa, grand-tante; ses tantes, Mmes Alfred Gagnon, Donat Bourassa, Mlles Geneviève Bourassa, Mme J.-P. Pelletier, Mmes A. Héroux, P. Mass, A. Houde, Emilie Gélinas, Léon Lambert, Honorius Déziel, H. Lacroix, A. Bergeron, M. Bordeleau, Mlles Jeanne Bourassa, Albertine et Edith Ricard, Catherine Mullen, Angèle St-Arnaud, Caroline et Gabrielle Houde, Mary Webb, F. Bordeleau, G. Pelletier, Mlle Michaud, Mlle Elliott, etc.

La collecte pendant le service fut faite par Mlles Bernadette et Hermance Bourassa qu'accompagnait MM. Jean et Emilien Juneau.

A leur retour, M. et Mme Verdon habiteront Granby.

Imposantes obsèques à St-Marc de M. Aimé Poirier.

C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'on eut lieu en l'église St-Marc les funérailles du jeune Aimé Poirier.

Le deuil était conduit par M. Eddie Poirier, père du défunt; ses frères, Léo Rodrigue et Rodolphe; son grand-père, M. Albert Bourassa, de Grand'Mère; ses oncles, MM. Lucien et Xavier Bourassa; ses cousins, MM. Omer Bourassa et Jules Gagnon.

Les porteurs étaient MM. Jean Bourassa, Henri-Paul Defond, Emilien Houde, Armand Racine, A. Trudel et Emilien Juneau.

Dans le cortège très nombreux, on remarquait: MM. les échevins Lucien Bourassa, Jos.-F. St-

Shawinigan

Réunion des maires du Comté de St-Maurice au Lac des Piles

Répondant à l'invitation qui leur avait été adressée par le préfet du comté, M. Adam Pellerin, maire de la paroisse de Ste-Flore, les maires des municipalités rurales du Comté de St-Maurice s'étaient, dimanche dernier, réunis au Lac des Piles pour prendre part à une charmante fête champêtre organisée par M. Pellerin et ses collègues du conseil de Ste-Flore.

La fête eut lieu chez M. Théodore Philibert où tout avait été préparé avec soin pour recevoir les distingués visiteurs et où fut donné un banquet qui réunit une quarantaine de convives.

M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature, avait bien voulu honorer la réunion de sa présence et il fut vivement acclamé quand, à l'issue du festin, il se leva pour adresser la parole.

En termes heureux, M. le Député félicita chaleureusement le préfet, M. Adam Pellerin, de la louable initiative qu'il avait prise en conviant à cette fête de famille les maires des municipalités du comté. C'est la première fois, dit M. Frigon que nous voyons une réunion de ce genre dans notre comté, mais j'ose espérer que la chose se répètera. Cet événement sans précédent dans l'histoire du comté de St-Maurice fera époque, j'en suis certain, et je suis sûr également qu'il aura les plus heureux résultats.

Parce qu'en vous mettant en contact les uns avec les autres, il contribuera à promouvoir la bonne entente qui doit régner entre les différentes paroisses du comté.

M. le Député fut vigoureusement applaudi quand, en terminant, il assura ses auditeurs qu'ils pourront toujours compter sur son concours et sur son plus entier dévouement quand il s'agira de travailler au progrès du comté de St-Maurice et au bien-être de ses citoyens.

M. le préfet Adam Pellerin et M. Evariste Pellerin, maire de la paroisse de St-Boniface firent en termes chaleureux l'éloge du comté de St-Maurice et rendirent hommage à M. le Député J.-A. Frigon pour l'excellent travail qu'il a fait pour toutes les paroisses du comté de St-Maurice depuis son entrée dans la politique provinciale.

La fête se termina par une très agréable promenade sur le Lac des Piles.

Ont pris part à cette réunion: M. Adam Pellerin, préfet du comté de St-Maurice et maire de la paroisse de Ste-Flore; M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature; MM. les Maires Jos. Lajoie, de la Baie Shawinigan; Evariste Pellerin, de la paroisse de St-Boniface; Ricard, du village de St-Boniface; Alphonse Charrette, de Charrette; Dugré, de la Pointe-du-Lac; Marcolte, de St-Etienne des Grès; Gélinas, de St-Sévère; Raoul Bellemare, de St-Barnabé; Omer Milot, de la paroisse d'Yamachiche; Deschesnes, du village d'Yamachiche, les conseillers et les membres de la Commission Scolaire, de Ste-Flore, etc.

Nous donnerons dans un prochain courrier la liste complète de toutes les personnes qui ont assisté à cette inoubliable fête au Lac des Piles.

Les neuf hommes que montre notre photographie représentent un total de 391 années de service dans l'atelier de la Pointe Saint-Charles du Canadien National affectés aux locomotives.

Ceci fait un total de 43 années de service par homme, mais en réalité le plus âgé de ces employés a 63 années de service et le plus jeune en a 27.

Le groupe a été photographié à la porte des vieux ateliers de la Pointe Saint-Charles qui datent de 1857 et qui ont été fermés dernièrement pour faire place à un édifice moderne de proportions assez vastes pour y héberger les énormes locomotives que le Canadien National a été le premier à mettre en service au Canada.

De gauche à droite, les employés sont: J. Twigg, 43 ans de service, A. Lanthier, 44 ans, Sandy Welch, 43 ans, Thomas A. Bates, 50 ans, J. C. Marchand, 27 ans, D. A. Kollo, 30 ans et Frank O'Reilly, 48 ans.

A gauche, debout, devant une roue de locomotive est W. H. Sargeant, inspecteur de locomotives depuis 63 ans et encore au travail. Dans la porte, à droite, est W. H. Sargeant, contre-maitre de l'atelier de construction qui compte 44 ans de service.

Frank O'Reilly, à l'extrême droite de la photographie, appartient à une famille qui a fourni en tout 108 années de service au chemin de fer. Plusieurs employés du Canadien National sont les fils ou les petits-fils d'employés qui ont passé leur vie au service de la même compagnie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, assisté de MM. les abbés Ant. Massicotte et Henri Bourassa. Le chant fut rendu par la Chorale de la paroisse sous la direction de M. Alfred Troitier, maître de chapelle. Mlle Monique Allard touchait l'orgue.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, nous avons remarqué, outre les personnes mentionnées ci-dessus: Mme Albert Bourassa, grand-mère du défunt; Mme Honorat Bourassa, grand-tante; ses tantes, Mmes Alfred Gagnon, Donat Bourassa, Mlles Geneviève Bourassa, Mme J.-P. Pelletier, Mmes A. Héroux, P. Mass, A. Houde, Emilie Gélinas, Léon Lambert, Honorius Déziel, H. Lacroix, A. Bergeron, M. Bordeleau, Mlles Jeanne Bourassa, Albertine et Edith Ricard, Catherine Mullen, Angèle St-Arnaud, Caroline et Gabrielle Houde, Mary Webb, F. Bordeleau, G. Pelletier, Mlle Michaud, Mlle Elliott, etc.

La collecte pendant le service fut faite par Mlles Bernadette et Hermance Bourassa qu'accompagnait MM. Jean et Emilien Juneau.

A leur retour, M. et Mme Verdon habiteront Granby.

Imposantes obsèques à St-Marc de M. Aimé Poirier.

C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'on eut lieu en l'église St-Marc les funérailles du jeune Aimé Poirier.

Le deuil était conduit par M. Eddie Poirier, père du défunt; ses frères, Léo Rodrigue et Rodolphe; son grand-père, M. Albert Bourassa, de Grand'Mère; ses oncles, MM. Lucien et Xavier Bourassa; ses cousins, MM. Omer Bourassa et Jules Gagnon.

Les porteurs étaient MM. Jean Bourassa, Henri-Paul Defond, Emilien Houde, Armand Racine, A. Trudel et Emilien Juneau.

Dans le cortège très nombreux, on remarquait: MM. les échevins Lucien Bourassa, Jos.-F. St-

Shawinigan

Réunion des maires du Comté de St-Maurice au Lac des Piles

Répondant à l'invitation qui leur avait été adressée par le préfet du comté, M. Adam Pellerin, maire de la paroisse de Ste-Flore, les maires des municipalités rurales du Comté de St-Maurice s'étaient, dimanche dernier, réunis au Lac des Piles pour prendre part à une charmante fête champêtre organisée par M. Pellerin et ses collègues du conseil de Ste-Flore.

La fête eut lieu chez M. Théodore Philibert où tout avait été préparé avec soin pour recevoir les distingués visiteurs et où fut donné un banquet qui réunit une quarantaine de convives.

M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature, avait bien voulu honorer la réunion de sa présence et il fut vivement acclamé quand, à l'issue du festin, il se leva pour adresser la parole.

En termes heureux, M. le Député félicita chaleureusement le préfet, M. Adam Pellerin, de la louable initiative qu'il avait prise en conviant à cette fête de famille les maires des municipalités du comté. C'est la première fois, dit M. Frigon que nous voyons une réunion de ce genre dans notre comté, mais j'ose espérer que la chose se répètera. Cet événement sans précédent dans l'histoire du comté de St-Maurice fera époque, j'en suis certain, et je suis sûr également qu'il aura les plus heureux résultats.

Parce qu'en vous mettant en contact les uns avec les autres, il contribuera à promouvoir la bonne entente qui doit régner entre les différentes paroisses du comté.

M. le Député fut vigoureusement applaudi quand, en terminant, il assura ses auditeurs qu'ils pourront toujours compter sur son concours et sur son plus entier dévouement quand il s'agira de travailler au progrès du comté de St-Maurice et au bien-être de ses citoyens.

M. le préfet Adam Pellerin et M. Evariste Pellerin, maire de la paroisse de St-Boniface firent en termes chaleureux l'éloge du comté de St-Maurice et rendirent hommage à M. le Député J.-A. Frigon pour l'excellent travail qu'il a fait pour toutes les paroisses du comté de St-Maurice depuis son entrée dans la politique provinciale.

La fête se termina par une très agréable promenade sur le Lac des Piles.

Ont pris part à cette réunion: M. Adam Pellerin, préfet du comté de St-Maurice et maire de la paroisse de Ste-Flore; M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature; MM. les Maires Jos. Lajoie, de la Baie Shawinigan; Evariste Pellerin, de la paroisse de St-Boniface; Ricard, du village de St-Boniface; Alphonse Charrette, de Charrette; Dugré, de la Pointe-du-Lac; Marcolte, de St-Etienne des Grès; Gélinas, de St-Sévère; Raoul Bellemare, de St-Barnabé; Omer Milot, de la paroisse d'Yamachiche; Deschesnes, du village d'Yamachiche, les conseillers et les membres de la Commission Scolaire, de Ste-Flore, etc.

Nous donnerons dans un prochain courrier la liste complète de toutes les personnes qui ont assisté à cette inoubliable fête au Lac des Piles.

Les neuf hommes que montre notre photographie représentent un total de 391 années de service dans l'atelier de la Pointe Saint-Charles du Canadien National affectés aux locomotives.

Ceci fait un total de 43 années de service par homme, mais en réalité le plus âgé de ces employés a 63 années de service et le plus jeune en a 27.

Le groupe a été photographié à la porte des vieux ateliers de la Pointe Saint-Charles qui datent de 1857 et qui ont été fermés dernièrement pour faire place à un édifice moderne de proportions assez vastes pour y héberger les énormes locomotives que le Canadien National a été le premier à mettre en service au Canada.

De gauche à droite, les employés sont: J. Twigg, 43 ans de service, A. Lanthier, 44 ans, Sandy Welch, 43 ans, Thomas A. Bates, 50 ans, J. C. Marchand, 27 ans, D. A. Kollo, 30 ans et Frank O'Reilly, 48 ans.

A gauche, debout, devant une roue de locomotive est W. H. Sargeant, inspecteur de locomotives depuis 63 ans et encore au travail. Dans la porte, à droite, est W. H. Sargeant, contre-maitre de l'atelier de construction qui compte 44 ans de service.

Frank O'Reilly, à l'extrême droite de la photographie, appartient à une famille qui a fourni en tout 108 années de service au chemin de fer. Plusieurs employés du Canadien National sont les fils ou les petits-fils d'employés qui ont passé leur vie au service de la même compagnie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, assisté de MM. les abbés Ant. Massicotte et Henri Bourassa. Le chant fut rendu par la Chorale de la paroisse sous la direction de M. Alfred Troitier, maître de chapelle. Mlle Monique Allard touchait l'orgue.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, nous avons remarqué, outre les personnes mentionnées ci-dessus: Mme Albert Bourassa, grand-mère du défunt; Mme Honorat Bourassa, grand-tante; ses tantes, Mmes Alfred Gagnon, Donat Bourassa, Mlles Geneviève Bourassa, Mme J.-P. Pelletier, Mmes A. Héroux, P. Mass, A. Houde, Emilie Gélinas, Léon Lambert, Honorius Déziel, H. Lacroix, A. Bergeron, M. Bordeleau, Mlles Jeanne Bourassa, Albertine et Edith Ricard, Catherine Mullen, Angèle St-Arnaud, Caroline et Gabrielle Houde, Mary Webb, F. Bordeleau, G. Pelletier, Mlle Michaud, Mlle Elliott, etc.

La collecte pendant le service fut faite par Mlles Bernadette et Hermance Bourassa qu'accompagnait MM. Jean et Emilien Juneau.

A leur retour, M. et Mme Verdon habiteront Granby.

Imposantes obsèques à St-Marc de M. Aimé Poirier.

C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'on eut lieu en l'église St-Marc les funérailles du jeune Aimé Poirier.

Le deuil était conduit par M. Eddie Poirier, père du défunt; ses frères, Léo Rodrigue et Rodolphe; son grand-père, M. Albert Bourassa, de Grand'Mère; ses oncles, MM. Lucien et Xavier Bourassa; ses cousins, MM. Omer Bourassa et Jules Gagnon.

Les porteurs étaient MM. Jean Bourassa, Henri-Paul Defond, Emilien Houde, Armand Racine, A. Trudel et Emilien Juneau.

Dans le cortège très nombreux, on remarquait: MM. les échevins Lucien Bourassa, Jos.-F. St-

Shawinigan

Réunion des maires du Comté de St-Maurice au Lac des Piles

Répondant à l'invitation qui leur avait été adressée par le préfet du comté, M. Adam Pellerin, maire de la paroisse de Ste-Flore, les maires des municipalités rurales du Comté de St-Maurice s'étaient, dimanche dernier, réunis au Lac des Piles pour prendre part à une charmante fête champêtre organisée par M. Pellerin et ses collègues du conseil de Ste-Flore.

La fête eut lieu chez M. Théodore Philibert où tout avait été préparé avec soin pour recevoir les distingués visiteurs et où fut donné un banquet qui réunit une quarantaine de convives.

M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature, avait bien voulu honorer la réunion de sa présence et il fut vivement acclamé quand, à l'issue du festin, il se leva pour adresser la parole.

En termes heureux, M. le Député félicita chaleureusement le préfet, M. Adam Pellerin, de la louable initiative qu'il avait prise en conviant à cette fête de famille les maires des municipalités du comté. C'est la première fois, dit M. Frigon que nous voyons une réunion de ce genre dans notre comté, mais j'ose espérer que la chose se répètera. Cet événement sans précédent dans l'histoire du comté de St-Maurice fera époque, j'en suis certain, et je suis sûr également qu'il aura les plus heureux résultats.

Parce qu'en vous mettant en contact les uns avec les autres, il contribuera à promouvoir la bonne entente qui doit régner entre les différentes paroisses du comté.

M. le Député fut vigoureusement applaudi quand, en terminant, il assura ses auditeurs qu'ils pourront toujours compter sur son concours et sur son plus entier dévouement quand il s'agira de travailler au progrès du comté de St-Maurice et au bien-être de ses citoyens.

M. le préfet Adam Pellerin et M. Evariste Pellerin, maire de la paroisse de St-Boniface firent en termes chaleureux l'éloge du comté de St-Maurice et rendirent hommage à M. le Député J.-A. Frigon pour l'excellent travail qu'il a fait pour toutes les paroisses du comté de St-Maurice depuis son entrée dans la politique provinciale.

La fête se termina par une très agréable promenade sur le Lac des Piles.

Ont pris part à cette réunion: M. Adam Pellerin, préfet du comté de St-Maurice et maire de la paroisse de Ste-Flore; M. J.-A. Frigon, député de St-Maurice à la Législature; MM. les Maires Jos. Lajoie, de la Baie Shawinigan; Evariste Pellerin, de la paroisse de St-Boniface; Ricard, du village de St-Boniface; Alphonse Charrette, de Charrette; Dugré, de la Pointe-du-Lac; Marcolte, de St-Etienne des Grès; Gélinas, de St-Sévère; Raoul Bellemare, de St-Barnabé; Omer Milot, de la paroisse d'Yamachiche; Deschesnes, du village d'Yamachiche, les conseillers et les membres de la Commission Scolaire, de Ste-Flore, etc.

Nous donnerons dans un prochain courrier la liste complète de toutes les personnes qui ont assisté à cette inoubliable fête au Lac des Piles.

Les neuf hommes que montre notre photographie représentent un total de 391 années de service dans l'atelier de la Pointe Saint-Charles du Canadien National affectés aux locomotives.

Ceci fait un total de 43 années de service par homme, mais en réalité le plus âgé de ces employés a 63 années de service et le plus jeune en a 27.

Le groupe a été photographié à la porte des vieux ateliers de la Pointe Saint-Charles qui datent de 1857 et qui ont été fermés dernièrement pour faire place à un édifice moderne de proportions assez vastes pour y héberger les énormes locomotives que le Canadien National a été le premier à mettre en service au Canada.

De gauche à droite, les employés sont: J. Twigg, 43 ans de service, A. Lanthier, 44 ans, Sandy Welch, 43 ans, Thomas A. Bates, 50 ans, J. C. Marchand, 27 ans, D. A. Kollo, 30 ans et Frank O'Reilly, 48 ans.

A gauche, debout, devant une roue de locomotive est W. H. Sargeant, inspecteur de locomotives depuis 63 ans et encore au travail. Dans la porte, à droite, est W. H. Sargeant, contre-maitre de l'atelier de construction qui compte 44 ans de service.

Frank O'Reilly, à l'extrême droite de la photographie, appartient à une famille qui a fourni en tout 108 années de service au chemin de fer. Plusieurs employés du Canadien National sont les fils ou les petits-fils d'employés qui ont passé leur vie au service de la même compagnie.

Le service fut chanté par M. l'abbé Léon Desilets, vicaire à St-Marc, assisté de MM. les abbés Ant. Massicotte et Henri Bourassa. Le chant fut rendu par la Chorale de la paroisse sous la direction de M. Alfred Troitier, maître de chapelle. Mlle Monique Allard touchait l'orgue.

Dans la foule des parents et amis qui assistaient aux funérailles, nous avons remarqué, outre les personnes mentionnées ci-dessus: Mme Albert Bourassa, grand-mère du défunt; Mme Honorat Bourassa, grand-tante; ses tantes, Mmes Alfred Gagnon, Donat Bourassa, Mlles Geneviève Bourassa, Mme J.-P. Pelletier, Mmes A. Héroux, P. Mass, A. Houde, Emilie Gélinas, Léon Lambert, Honorius Déziel, H. Lacroix, A. Bergeron, M. Bordeleau, Mlles Jeanne Bourassa, Albertine et Edith Ricard, Catherine Mullen, Angèle St-Arnaud, Caroline et Gabrielle Houde, Mary Webb, F. Bordeleau, G. Pelletier, Mlle Michaud, Mlle Elliott, etc.

La collecte pendant le service fut faite par Mlles Bernadette et Hermance Bourassa qu'accompagnait MM. Jean et Emilien Juneau.

A leur retour, M. et Mme Verdon habiteront Granby.

Imposantes obsèques à St-Marc de M. Aimé Poirier.

C'est au milieu d'un grand concours de parents et d'amis qu'on eut lieu en l'église St-Marc les funérailles du jeune Aimé Poirier.

Le deuil était conduit par M. Eddie Poirier, père du défunt; ses frères, Léo Rodrigue et Rodolphe; son grand-père, M. Albert Bourassa, de Grand'Mère; ses oncles, MM. Lucien et Xavier Bourassa; ses cousins, MM. Omer Bourassa et Jules Gagnon.

Les porteurs étaient MM. Jean Bourassa, Henri-Paul Defond, Emilien Houde, Armand Racine, A. Trudel et Emilien Juneau.</



De la Lecture pour tous, Jeunes et Vieux

La répression du travail du dimanche

Lois économiques et lois morales

Les autorités de notre province s'intéressent de plus en plus au problème économique qui se pose sur leur territoire. Un sérieux effort se fait actuellement pour améliorer la situation de l'agriculture et pour rendre la vie du cultivateur moins pénible. Tout le monde y applaudit. Mais peu savaient qu'un gouvernement qui n'occupe pas des conditions matérielles dans lesquelles vivent ses administrés et qui laisse libre champ aux forces du mal. Les lois qui assurent le respect des droits de Dieu et la pratique de la vertu doivent être appliquées comme les autres. S'en désintéresser, n'est-ce pas manquer à son devoir et compromettre l'avenir d'une nation?

C'est ce qu'ont compris un grand nombre de municipalités de notre province. Cinq cent d'entre elles élèvent aujourd'hui la voix et demandent au gouvernement de faire observer sans merci la loi du dimanche. Des hommes d'Etat conscients de leurs responsabilités peuvent-ils se dérober à ce devoir?

Voici la quatrième liste des corporations municipales qui prient le gouvernement d'intervenir. Elle contient cent nouveaux noms: Pointe-aux-Trembles, Portneuf; La Grande Baie, paroisse, Chicoutimi; St-Isidore, Village; Ste-Elisabeth-de-Warwick, Arthabaska; St-Robert d'Aston, pté Sud; St-Basile le Grand, Chambly; St-Joachim de Châteauguay; Ste-Lucie de Beauport, Montmagny; St-Narcisse, Champlain; St-Benoît, Abbé, Temiscouata; St-Alexis-de-la-Grande-Baie, village, Chicoutimi; St-Ambroise de la Jeanne Lorette, Québec; Ste-Claire de Joliette; St-Odilon de Cranbourne, Dorchester; Canton de Ste-Camille, Wolfe; St-Prospère, Champlain; St-Jacques de l'Ancre, St-Hedwidge, Lac St-Jean; St-Polycarpe, paroisse, Soulanges; Village de la Station du Coteau, Soulanges; Carleton sur Mer, Bonaventure; Wickham Ouest, Drummond; St-Vallier, Rimouski; St-Benoît-Jos. Labre, d'Amqui, paroisse; Pointe-du-Lac, St-Maurice; St-Pascal, Kamouraska; St-Antoine de l'Île aux Grues, Montmagny; St-Fabien, village, Portneuf; St-Simon, Bagot; Cap à l'Aigle, village, Charlevoix-Est; Ste-Marie-Madeleine, paroisse, St-Hyacinthe; St-Joseph d'Alma, ville, Lac St-Jean est; Grand-Mère, ville, Champlain; Canton d'Otis, Chicoutimi; Cap Santé, Portneuf; Ste-Germaine du Lac Etchemin, Dorchester; Ste-Thécle, paroisse, Champlain; Ville de Roberval, Lac St-Jean, Ouest; Les Eboulements, Charlevoix-Est; Canton La Sarre, Abitibi; Ste-Philomène de Fortierville, Lotbinière; St-Agnan de Beauport, Lotbinière; Ste-Anne de Stakely, Shefford; Ville de Jonquière, Chicoutimi; Notre-Dame du Bon Conseil, Drummond; Village de St-Félicien, Lac St-Jean, Ouest; Village de Ste-Hélène de Bagot; Paroisse de Ste-Hélène de Bagot; St-Alexandre de Kamouraska; Ville de Laprairie, Laprairie;

Paroisse de St-Laurent, Jacques-Cartier; Village St-Rémi, Napierville; Paroisse St-Rémi, Napierville; Paroisse de St-Aimé, Richelieu; Grande-Rivière, Gaspé-Est; Paroisse St-Paolme, Kamouraska; Rivière du Moulin, village, Chicoutimi; Canton de Maniwaki, Hull; Ville de St-Jérôme, Terrebonne; Ste-Théodose, paroisse, Verchères; St-Pierre du Lac, de Val-Brillant, Rimouski; St-Clément, paroisse, Temiscouata; Ste-Angèle de Laval, Nicolet; St-Benoît Labre, paroisse, Beauce; St-Jean de Matha, paroisse, Joliette; Ville d'Herbyville, Iberville; Musseyville, Bonaventure; St-Rémi de Tingwick, paroisse, Arthabaska; paroisse de l'Assomption, l'Assomption; paroisse de Ste-Anne des Plaines, Terrebonne; Canton d'Ely, partie est, Shefford; Ville de Beloeil, Verchères; Canton de Roxton, Shefford; Canton de Cleveland, Richmond; Notre-D. du Bon-Secours, partie nord, Papineau; Village de Monte-Bello, Papineau; Rivière du Loup, en-haut Maskinongé; Village Masson, Papineau; Village Ste-Marie, Beauce; St-Charles de Charlesbourg, partie est, Québec; Paroisse de Ste-Hélène, Kamouraska; Village de St-Sauveur des Monts, Terrebonne; Cap St-Ignace, Montmagny; Paroisse de St-Guillaume d'Upton, Yamaska; Village de St-Guillaume d'Upton, Yamaska; Village de Ste-Adèle, Terrebonne; Paroisse de St-Benoît, Deux-Montagnes; La-caille, Labelle; Village de l'Annonciation, et la Paroisse de l'Ascension, Labelle; Cantons unis de Wabesser, Dudley et Bouthillier, Labelle; Paroisse de St-Luc, St-Jean; Village de St-Zotique, Soulanges; St-Thomas Didyme, Lac St-Jean Ouest; Ville Lasalle, Jacques-Cartier; Village Latorrière, Chicoutimi; Paroisse Notre-Dame de Latorrière, Chicoutimi; Paroisse Ste-Croix, Lac St-Jean Est; St-Paul l'Érmitte, l'Assomption; Township of Godmanchester, Huntingdon.

ENTERREMENT CHEZ LES NOIRS DE NAVRONGO

Une vieille, très vieille, venait de mourir. Son fils, "médaillé" de fraîche date, l'avait, en toute sérénité d'âme, laissée dépasser sans même lui proposer le grand remède qui prépare pour l'au-delà.

De bonne heure le lendemain, je me rendis chez la famille en deuil, pour lui porter à défaut des secours du ministère sacerdotal, l'expression de nos meilleures sympathies. Parents et amis y sont déjà rendus en grand nombre. Seules les femmes sont admises à l'intérieur de la case; les plus proches parents se lamentent près du corps de la défunte, d'autres ont pris place sur le toit de la "chambre mortuaire" où elles font alterner les causeries les plus banales avec des pleurs à fendre l'âme et des gémissements les plus funèbres, auxquels se mêlent encore des rires insouciantes coupés de silences émuys. Les hommes eux, sont dissimulés ici et là par groupes où se sont réunis les représentants des différents quartiers du village, les vieux d'un côté, les jeunes de l'autre.

Dans une petite case construite hors de l'enceinte commune se trouvent le mari de la disparue ainsi que les plus dignes de la parenté. C'est à eux que je vais d'abord, afin de leur dire la part que nous prenons à leur douleur, en profiter aussi pour dévoiler les secrets d'outre-tombe à ces pauvres âmes sans expérience. Puis, après bien des palabres, j'obtiens de pouvoir accompagner le corps jusqu'à la fosse et de voir ainsi comment les choses se passent. Ça pourra servir plus tard à mettre en garde nos catéchumènes contre certaines pratiques superstitieuses.

À noter que c'est absolument défendu d'assister à un enterrement si n'y a que les fossoyeurs à s'acquiescer de cette besogne désagréable. Même les "porteurs", une fois le corps arrivé à la fosse, doivent s'éloigner aussitôt. Fort de l'autorisation des "vieux" et rompant avec toutes les rubriques du cérémonial indigène, je pénètre un instant à l'intérieur de la case où repose la défunte. Elle est enveloppée dans une pièce d'étoffe, et soigneusement enroulée dans une natte qui la dérobera à tous regards...

Les cérémonies ici ne sont pas encore à l'ordre du jour. En attendant la cérémonie finale j'écoute les lamentations des pleureurs. Les uns après les autres ils se lèvent, soutenus par deux acolytes qui ont charge de les surveiller. Dans l'exces, au moins simulé, de leur peine ces pleureurs pourraient bien, en effet, donner de la tête contre un mur en signe de deuil. Ajoutons qu'on a en son air préalable d'enlever et de cacher tout instrument tranchant: couteaux, hachettes et surtout flèches empoisonnées. La précaution n'est pas inutile; il n'y a pas encore une semaine, un de nos catéchumènes venait me chercher pour un cas semblable. Un grand jeune homme, ayant appris la mort d'une de ses parentes, n'avait pas trouvé mieux, pour exprimer toute l'étendue de sa douleur, que de s'enfoncer au mollet une de ces flèches empoisonnées qui peuvent, en certains cas, causer la mort en moins d'un quart d'heure. Heureusement qu'il s'était trouvé près de lui quelqu'un pour en extraire aussitôt, en le suçant, le poison de la plaie; le patient en fut quitte pour une bonne senonce... Ici, on se brise le crâne, on se blesse à mort, comme ailleurs on porte des gants blancs, un voile noir, ou en d'autres circonstances... robes courtes et talons hauts. C'est la mode!

C'est également la mode de verser des larmes en abondance, et nos Noirs réussissent l'effet d'une façon merveilleuse. J'avisé, entre autres, un intime de la mission—resté cependant païen de tout son cœur—qui vient de terminer son rôle funèbre. Venu s'asseoir près de moi sur un tronc d'arbre renversé, il est encore tout baigné de larmes.

—Tu sais, me dit-il, c'est ma belle-mère qui vient de mourir. —Et tu as vraiment tant de peine que cela? —Pour toute réponse il se contente d'esquisser un sourire un peu narquois. C'est que, une belle-mère de moins—on en a souvent plusieurs—c'est toute une série de menus cadeaux, d'épargnes, et pour un païen il a la de quoi atténuer considérablement la profondeur des plus insondables chagrins...

Dans les lamentations on s'adresse naturellement à l'âme qui vient de partir. Je note surtout cette supplication qui revient souvent: O toi, qui as fini de manger, vois tes enfants rassemblés qui attendent de toi leur nourriture! Il semble en plus que ce soit là une invitation discrète à l'adresse du chef de la case de répondre, au nom de la disparue, à ceux qui l'invoquent...

Le moment venu, quatre porteurs chargent le corps sur leurs épaules (épaules gauches si c'est une femme, épaules droites si c'est un homme)... et se rendent, au pas de course, à la fosse préparée depuis le matin; ils doivent être tout de noir habillé, mais de cet habit seul que la nature leur a donné. C'est encore la "mode" qui prescrit ce costume primitif.

Après avoir déposé leur fardeau les porteurs s'éclipsent et laissent au fossoyeur le soin de terminer le cérémonial funéraire. Une natte en éventail est soutenue debout autour des travailleurs afin que personne ne s'avise de suivre même de loin leurs faits et gestes.

La fosse en question est creusée d'après des règles bien précises. On ne voit d'abord qu'une ouverture circulaire qui n'a guère plus de quinze pouces de diamètre, mais qui s'élargit en une sorte de souterrain de près de six pieds de haut, d'au moins trois de large; sa longueur n'est pas tout à fait celle du corps. Les derniers honneurs rendus à un défunt seront d'autant plus considérables que l'orifice par où l'on doit le descendre en terre est plus étroit...

Il faut faire subir toute une gymnastique au pauvre cadavre pour l'introduire par une telle ouverture dans le lieu de son repos suprême. Dirai-je, qu'avant de la descendre en terre, on le dépouille de son linceul, qu'on ne lui laisse pas emporter avec lui ses bracelets, non plus que les anneaux qu'il pouvait porter aux chevilles des pieds?

Il est de règle de retourner dans l'autre vie tel qu'on est apparu en ce monde...

Dans la fosse, le corps est étendu sur le côté droit, les jambes recroisées sur elles-mêmes, une main sur l'oreille droite d'autre sur l'oreille gauche (pour empêcher la terre d'y pénétrer); et, comme c'est une femme, la tête tournée du côté du soleil couchant... afin qu'elle puisse continuer de "regarder son travail" qui consiste surtout à préparer l'unique repas de la journée, lequel se prend le soir. Un homme au contraire, regarderait vers le soleil levant, l'heure à laquelle commence son travail des champs.

Le "maître des cérémonies" s'étant assuré une dernière fois que tout est en règle, les fossoyeurs descendent, chacun leur tour, avec une ou deux mottes de terre qu'ils déposent avec respect tout autour du corps d'abord, puis de façon à le couvrir peu à peu complètement. L'opération est très longue, car ce n'est pas chose facile, même pour un vivant, que de descendre par une ouverture de cette sorte et surtout d'en remonter. Lorsque le cadavre a entièrement disparu on se contente pour combler la fosse d'y jeter d'en haut la terre voulue.

Au dessus de l'orifice ainsi comblé on accumule un peu de terre en forme de cône, puis un fossoyeur saisit un "kanari" (grand vase en terre cuite) qui tient renversé et qu'il promène d'un mouvement circulaire à quelques pouces au-dessus du petit monticule, quatre fois (trois fois seulement pour un homme) en partant de sa gauche, quatre fois en partant de la droite... comme pour en chasser tout esprit invisible qui pourrait avoir la mauvaise idée de venir s'y laisser emprisonner. Au quatrième tour bien compté, l'opérateur, d'un geste brusque, coiffe de son "kanari" le tertre funéraire, en ayant bien soin de ne pas laisser le moindre espace par où puisse sortir ou entrer l'âme de la défunte. On a cependant pratiqué au flanc du "kanari" une toute petite ouverture qui permettra au mort de respirer (logique négre!); mais, de peur qu'il ne puisse encore passer par là pour retourner au séjour des vivants on y introduit pour plus de sûreté une paille détachée de la natte qui lui servait de litière de son vivant. On crépît avec un peu de boue fabriquée sur place ce mansolee nouveau genre.

Il ne reste plus qu'à apposer les scellés; deux fossoyeurs, placés à faible distance l'un de l'autre, enfoncent un peu les quatre doigts (trois seulement pour un homme) de la main dans le crépissage encore frais et les glissent, à tour de rôle, et par trois fois, de bas en haut d'un côté du "kanari", de haut en bas de l'autre de telle sorte que les empreintes ainsi botonnées de part et d'autre se croisent au sommet du "monumen". D'un revers de main ils font disparaître ces empreintes au fur et à mesure qu'ils les tracent; ce n'est que la quatrième fois (troisième si c'est un homme) qu'on les laisse telles quelles sont sécher au soleil avec mission évidente de dire aux passants que là fut enterrée une fille d'Ève...

Ce ne sera que plus tard qu'aura lieu le "koumou" véritable, pleurs et chants de circonstances accompagnés de la fanfare indigène auxquels se mêleront, il va sans dire, les danses rituelles, les fusils à pierre qui feront parler la poudre en l'honneur du disparu, et aussi les "agapes fraternelles" au profit des vivants...

Triste cérémonie tout de même, où le prêtre, venu pour conduire au Ciel ces pauvres gens, ne peut être encore que le témoin inutile de leur descente sans passe-port au séjour

des morts. À quand le jour où la beauté des prières liturgiques remplacera le factice des démonstrations actuelles, où le missionnaire sera appelé à venir bénir les tombes de nos "Bouri", où le seau du paganisme fera place en leurs demeures dernières au signe vainqueur de la croix rédemptrice? Humainement parlant, il semble encore bien loin, mais ne tient-il pas un peu à ceux qui ont le bonheur d'avoir la foi de hâter sa venue par le secours de leurs prières?

Adveniat regnum tuum...!!
Emery Champagne, P.B.,
"Les Missions d'Afrique"

Pourquoi les oiseaux chantent

Sur l'arbre de Jessé, des familles animales, les oiseaux se tiennent, c'est le cas de le dire, au bout d'une branche. Ce sont d'ailleurs de singuliers personnages: très intelligents, très nerveux, très agiles, très braves. M. Jacques Delamain a étudié, en Saintonge, sans autres armes qu'une jumelle, la vie de ces libres cousins de l'homme. Ceci nous a valu un petit livre délicieux que l'auteur a appelé: Pourquoi les oiseaux chantent. (Stock, édit.)

Pourquoi ils chantent? Parce que, comme tous les êtres, ils éprouvent du plaisir à traduire la vie par le son. Et aussi parce qu'ils ont su à la différence des autres, choisir, parmi les notes de leurs gosiers, les plus pures et les plus pleines, les relieurs, rythmer, composer, transposer, et, du cri, faire jaillir le chant.

Cette science a été acquise difficilement, et nous pouvons en reconnaître les étapes. Il suffit de suivre les variations de l'habitat, depuis l'océan natal jusqu'aux prés, aux ruisseaux, aux arbres à feuilles caduques, parure récente de la terre.

La mer n'a pas un chanteur. C'est sur le rivage, dans les baies cômatées de vase, sur les dunes frémissantes d'ajoncs, que l'on entend les premières expressions musicales, la plainte du courlis, le trille du bécasseau à pieds rouges. Avonons dans la zone incertaine des marais. Là, nous rencontrons, parmi la foule nasillard, caquetante et sifflante, le premier artiste, le cygne sauvage, dont la voix puissante couvre une octave entière. Mais le cygne est un personnage exceptionnel, beaucoup plus grand et plus fort que tous ses proches parents, le seul qui dédaigne de se protéger par la couleur du plumage, un original, enfin. Pour trouver le vrai peuple des chanteurs, il faut pénétrer jusque sur la terre ferme, là où vivent les tribus dernières venues de la famille ailée.

Là, nous rencontrons les passereaux, alouettes et farlouses, bergeronnettes, fauvettes et grives. Mais, dites-vous, nous rencontrons aussi la perdrix et le faisan. Pourquoi ne sont-ils pas, eux aussi, des chanteurs? C'est qu'ils sont attachés à la glèbe, dit M. Delamain. "C'est que l'artiste a besoin d'être affranchi de la servitude trop grande du sol. Il lui faut l'essor aisé, l'ascension légère vers le point élevé d'où les notes tomberont plus claires, porteront plus loin. C'est en plein vol, soutenus par l'air seul, que chantent les alouettes et les farlouses. Parmi les autres passereaux, la branche de l'arbre, le rameau du buisson ou la tige grêle de la plante herbacée porteront le chanteur." On ne chante pas les pieds à terre. On ne chante pas non plus quand on a l'âme occupée de vulgaires soucis: à ces soprani, qui vivent de graines et de petites proies vivantes, la forêt et la prairie offrent une nourriture facile. La nature leur fait des loisirs.

Parmi les passereaux eux-mêmes, tous ne sont point parvenus au même talent. Le bruant des haies ne sait que zézayer une syllabe unique. Mais déjà l'ortolan a trouvé une petite phrase simple; le pinson l'a amplifiée, la linotte y mêle un récit musical un peu bafouillé; l'alouette improvise et compose; les fauvettes savent déjà rythmer des chansons d'un style un peu facile; mais seule, la famille des grives, en qui le génie s'épanouit, nous donne les quatre grands artistes nationaux, le merle la grive musicale, le rossignol et le rouge-gorge.

Grands artistes assurément; mais il faut qu'ils se surveillent. Ils ont beau être évolués, ils descendent tout de même des sauriens de l'ère secondaire... Chez les plus purs chanteurs, l'atavisme reparait de la façon la plus regrettable. "Le rossignol interrompt ses strophes les plus belles par un carr qu'on dirait sorti du gosier flasque d'un batracien... Pour le merle, la paille dans le métal précieux, la note gutturale, se trouve à la fin de la phrase sifflée; chez la grive, elle se glisse en sons durs et âpres entre les cadences les plus pures." Il faut aussi que ces artistes travaillent, comme de simples hu-

mannes. En Saintonge, le merle étudie en janvier, avant le coucher du soleil; en mars et en avril, la fauvette à tête noire et le rossignol sont encore des apprentis. Qu'ils se méfient des mauvais leçons! Le merle élevé près d'un marais mêle à ses notes habituelles les notes rauques et saccadées des rossignols. Chanteurs, attention! Ne fréquentez dans les bois que les écoles où la tradition est pure.

Mais, après tout cela, quelle joie de chanter! La plénitude de la vie s'exhale. L'attitude, tantôt frénetique, tantôt figée, trahit l'agitation profonde de l'être. Le bruant, sur l'extrême bouquet de feuilles de l'arbrisseau, renverse la tête comme en extase. Le chardonneret, les ailes pendantes, oscille sur ses pattes grêles. La huppe salue en déployant son aigrette et en disant: "pou-pou-pou". La fauvette grise se pirotte en l'air et retombe dans le fourré avec sa strophe. Le traquet père égrené sa chansonnette, maintenu en l'air par l'agitation de ses ailes et comme suspendu à un fil. Quel mystère dans tous ces petits coeurs!

Henry Bidou

La Veste retournée

Les récentes élections donnent de l'actualité à cette jolie anecdote contée par M. René Bazin:

Dans un département que je pourrais nommer, un candidat, pour se faire élire, avait juré de se montrer favorable à la liberté religieuse. Très promptement, quand il eut été nommé, ses votes montrèrent qu'il avait, comme d'autres, la promesse facile et la mémoire légère. Quelques mois passèrent, sa circonscription. Celui-ci rentrait du travail, debout, la main appuyée au montant gauche, dans sa charrette chargée de luzerne, et le fils, un joli blond de seize ans, l'aiguillon sur l'épaule, accompagné à pieds les deux boeufs de l'attelage. Apercevant le harnais qui allait déboucher du chemin vert dans la cour, le député se porta au-devant, chapeau bas.

—Je viens vous dire bonjour, métyer! Le jeune homme, au ras de l'attelage, ne salua pas, étant en service commandé, mais abaissa vite l'aiguillon, le posa horizontalement sur le front de ses boeufs, et la charrette cessa d'avancer. Le père du tranchant de sa main étendue, toucha le bord de son chapeau. —Ah! Monsieur le Député, venez me dire bonjour! C'est bien

honnête. Attendez s'il vous plaît j'aille changer de vêtement.

Deux bras se levèrent.

—Pas la peine, voyons, mon cher!

—J'y tiens, répondit l'homme: il faut que je sois habillé comme vous!

Et il passa, toujours debout sur sa luzerne, se fit conduire jusqu'à la porte de sa maison et entra, laissant le visiteur dans la cour.

—Ils m'aiment, mes électeurs, pensait le député. Il va mettre, pour me recevoir, son habit des dimanches!

Un moment après, le fermier reparut. Il portait le même vêtement que tout à l'heure, mais on voyait toute la doublure des manches sur les deux bras tombants. Arrivé à trois pas de son élu, il dit, de ce ton tranquille qu'ont les grands paysans de France, capitaines sur leurs terres:

—On peut causer à présent, Monsieur le Député; je suis habillé comme vous; j'ai retourné ma veste

La conversation ne fut pas longue. A la porte de l'étable, le jeune fils, un brin de sourire aux lèvres, enlevait avec lenteur les courroies qui attachaient le joug aux cornes de ses boeufs. Et les femmes, invisibles et attentives derrière la fenêtre de la grande salle, pour voir le dos du visiteur en retraite, soulevaient le coin du rideau.

HENRI NOBERT
Eng.
Marchand de Quincaillerie et Peinture

DEMANDEZ
Le Blanc de Plomb
BB
Le plus pur,
Le plus fin,
Le plus blanc

Donc le meilleur marché

32a 32b rue Hart

Téléphone: Bureau 919 Résidence: 606

HEURES DE BUREAU:
Tous les jours: de 1.30 à 4.30 p.m.
Le soir: MARDI et VENDREDI de 7.00 à 8.00 p.m.

Dr Ls-Georges Godin
SPECIALISTE
MALADIES des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge

8a RUE HART, LES TROIS-RIVIERES

NOURRISSEZ-LE

En chaque homme, il y a un organe tout important: L'estomac. Quand cet organe cesse de fonctionner tous les autres organes se mettent en grève. Veillez donc à ce que l'estomac ait une nourriture abondante et saine.

Le Bon Pain "UNIC"

remplit toutes les conditions d'une nourriture idéale. Chaque morceau contient les éléments qui contribuent à votre vigueur et à votre santé. Pas une miette n'est perdue!!

La Boulangerie Moderne
47, rue Volontaire, Tél. 321w
Trois-Rivières.

Pour Les Grosses Familles

L'article Indispensable.

Votre cuisine sera complète le jour où vous y installerez notre nouveauté émaillée, double grandeur.

Venez le voir et demandez nos prix.

Cyrille Labelle & Cie
10, - Rue Des Forges - 10

LA REPRESSION DU TRAVAIL DU DIMANCHE

Cent cinquante autres municipalités viennent d'adresser au gouvernement une requête le priant de prendre les mesures nécessaires pour faire cesser le travail du dimanche. Cela porte leur nombre à 400. C'est un chiffre considérable et dont la voix devrait être entendue. On annonce actuellement une recrudescence d'activité chez les agents de la Commission des Licences. Les "boot-leggers" sont pourchassés et arrêtés sans merci. A quand la poursuite et l'arrestation de ces violeurs des lois, bien plus audacieux et malveillants, les contempteurs du précepte dominical?

Voici les noms de 150 nouvelles corporations municipales signataires: St-Paul de l'Île aux Noix; Mont-Joli; Rimouski; St-Barnabé; St-Maurice; Canton de Ripon; L'abbé; Longueuil; Chamblay; Paroisse de St-Jérôme; Lac St-Jean; St-Grégoire-le-Grand; Nicolet; Village de St-Urie; Matane; Ste-Germaine de l'Anse au Gascon; Bonaventure; Montauban les Mines; Portneuf; Paroisse de Ste-Marthe; Vaudreuil; Canton Taché; l'Islet; St-Fulgence; Chicoutimi; Notre-Dame de Stanbridge; Missisquoi; Canton Tremblay; St-Marc Figury; Ville d'Amos; Pontiac; Kénoyami; Chicoutimi; Lacadie; St-Jean d'Iberville; Thetford-sud; Mégantic; Canton de Shesham; Mille Vaches; Saguenay; St-François-Xavier des Hauts; Village de St-Georges de Cacouna; Ste-Marie - Salomée; l'Assomption; Ste-Angèle de Manoir; St-Hyacinthe; Village de La Belle; St-Hippolyte (partie est du Canton Abercrombie); Terrebonne; Ville de Mégantic; Courcelles; Beauce; Ville de Lambton; Frontenac; St-Raymond de Lepage; Matane; St-Joseph de Pennafort de Weedon; Wolfe; Village de St-Polycarpe; Soulanges; l'Avonir; Drummond; Canton Gaurin; Village d'Asbestos; Richmond; Paroisse de St-Jean; St-Jean; Ville Pointe-Claire; Jacques Cartier; Village de St-Herménégilde; Stansstead; Village de St-Sylvestre; Lotbinière; Canton de Stanfold; Village de Chesterville; Hall; fax Nord; St-Norbert; Arthabaska; Ely Nord; Paroisse du Sacré-Coeur de Marie; Mégantic; St-Jean les Piles; Champlain; Ville de Beauceville; Beauce; St-Edouard; Ste-Emélie de l'Énergie; Lotbinière; St-Sévère; Trois-Rivières; Précieux-Sang; Nicolet; Village de St-Jacques; Montcalm; Village Béancœur; Nicolet; Ste-Clotilde; St-Antoine de Tilly; Lotbinière; St-Wenceslas; Nicolet; Village de Vaudreuil; Macamée; Village; Ste-Hédénine; Dorchester; Ste-Marguerite; Dorchester; Ville de Conville; Québec; Paroisse de Grondines; Portneuf; Village de la Péraie; Champlain; paroisse de St-Casimir; Portneuf; Ste-Angèle de Prémont; Notre-Dame de Lourdes; Papineauville; Ste-Gertrude; Nicolet; Ste-Sabine; Bellechasse; Paroisse de St-Joseph; Beauce; St-Joseph de Kamouraska; Montmagny; St-Damase; St-Hyacinthe; Village d'Hébertville; Lac St-Jean; Paroisse d'Hébertville; Lac St-Jean; Canton Bois; Village de St-Raymond; Portneuf; Paroisse de St-Etienne de la Malbaie; Village de St-Jérôme; Lac St-Jean; St-Frédéric; Beauce; Village d'Ormstown; Châteauguay; Canton Ship-ton; Village de massueville; Village de Ste-Agathe; paroisse de Ste-Hélène de Breakeyville; Lévis; St-Pierre Broughton; Mégantic; Saint-Ange Gardien; Saint-Romuald d'Échemin; Lévis; Ste-Flore; Trois-Rivières; St-Jérôme Terrebonne; Village de St-Jean-Baptiste de Béthlé; Val-David; Shawbridge; Terrebonne; St-Damase; l'Islet; Paroisse de Rigaud; St-Malachie; Dorchester; Village de Laurierville; Mégantic; St-Camut; Laval; St-Albert; Ste-Clotilde de Horton; Paroisse de St-Damien; Bellechasse; Lachenaie; Terrebonne; St-Bernard; Dorchester; St-Vincent-de-Paul; Laval; Ste-Malachie d'Ormstown; Dorchester; Sweetsburg; Missisquoi; St-Sylvestre; Nicolet; St-Bruno (Canton Woodbridge); Kamouraska; Village de l'Assomption; St-Sébastien d'Amey; South Durham; Village de St-Fulgence de Durham; Village de Laval; Nicolet; Notre-Dame de Bon Secours; Paroisse de Ste-Marie de Monnoir; Rouville; Des cantons unis de Ditchfield et Spalding; Paroisse de St-Viateur; Berthier; St-Louis de France; Paroisse de St-Louis de l'Épiphanie; St-Périx de Valois; Vollette; Paroisse de Ste-Marie de Sayabec; Paroisse de St-Michel d'Yamaska; Ste-Rosalie; Bagot; Paroisse de St-Fulgence de Durham; Drummond; St-Louis de Kamouraska; Paroisse de St-Alexandre d'Iberville; St-Célestin; Village de St-Faustin Station; Paroisse de Bagotville; Chicoutimi; Village de St-Pacôme; Kamouraska; Village de St-Flavien; Lotbinière; St-Michel; Bellechasse; Petite Rivière St-François; St-Joseph

STE-URSULE

Mariage
Lundi le 8 courant fut célébré le mariage de M. Albert Lessard avec Mlle Jeannette St-Pierre. M. Alfred St-Pierre accompagnait sa fille et M. Arsène Lessard servait de témoin à son fils. M. Joseph Lessard, frère du marié assistait comme garçon d'honneur accompagné de Mlle Gabrielle St-Pierre, sœur de la mariée. Après la messe, les invités se rendirent chez le père du marié où un succulent déjeuner leur fut servi. Étaient présents: les nouveaux époux, M. et Mmes Arsène Lessard, Alfred St-Pierre, M. Pierre Lessard, Ernest Lessard, Alphonse et Albert Lessard, de Montréal; Mlle Ismaralda Lessard, M. et Mmes Éphrem Lessard, Wardy et J. St-Pierre, Willie Noël, Arsène Noël, Azarias Gagnon, François Noël, Joseph Lessard, Omer Branchaud, Willie Bergeron, Louis Arseneault, Ernest Leblanc, Hervé Leblanc, M. Evariste Lessard, Albéric Leblanc, M. Joseph Lessard et Mlle Gabrielle St-Pierre, Mlle Yvonne Lessard, M. Maurice Noël et Mlle Lessard, M. O. Arseneault et Mlle Béatrice Gagnon, M. et Mme Béland, de Ste-Angèle, et plusieurs autres parents et amis. Vers les trois heures de l'après-midi, tous se rendirent chez le père de la mariée où un délicieux souper fut comme le déjeuner, suivi d'amusements variés.

Commissaires d'Écoles
Le 8 courant ont été nommés commissaires d'écoles: M. Fabbé J.-G. Laquerre, réçu; M. Joseph Morin, remplaçant M. Léon Lambert. Les autres commissaires sont: MM. Freddie Lambert, Joseph Bergeron, et Napoléon St-Louis. Le secrétaire-trésorier est M. J.-Ed. Baril.

Sépulture
Marcel, enfant de Emile Lessard et Blanche Turner, décédé accidentellement à Montréal, âgé de 6 ans, sépulture à Ste-Ursule le 6 courant.

Démonstration ménagère à l'École Régionale de la Providence, Ste-Ursule, le 8 juin 1929

La démonstration eut lieu dans l'après-midi de dimanche, sous la présidence de M. le curé J.-G. Laquerre. Étaient présents: le Rév. Père Lebel, S.J., aumônier général de l'Union Catholique des Cultivateurs; M. Fabbé Pierre Boulay, aumônier diocésain de l'U.C.C.; M. le curé H. Béland, de St-Didace; M. le curé Chs-B. Veillet, de St-Charles de Mandeville; MM. les abbés L. Paquin, de Louiseville; P.-E. Desilets, de Ste-Ursule; MM. les agronomes J.-C. Magnan, de St-Casimir; Elz. Roy, de Louiseville; Parenteau de St-Maurice; Bergeron, de Berthier; M. J. Poitras, inspecteur d'écoles; M. le maire Fr. Teasdale, M. les Commissaires et M. les Drs. Nepveu, de Ste-Ursule et Béthlé, du Cap-de-la-Madeleine.

Au nombre des religieuses présentes on remarquait: Mère Joseph Calazance, assistante générale, de la Communauté de la Providence; Mère Marie des Servites, supérieure provinciale; Sr Jeanne de Marie, directrice de l'École Régionale et supérieure du Convent de Ste-Ursule; Sr Etienne de Hongrie, directrice provinciale des études. De l'étranger, le Rév. Mère Supérieure provinciale des Filles de Jésus et trois religieuses de la Communauté des Trois-Rivières. Les Révdes SS. des SS. Noms de Jésus et de Marie, de Maskinongé. Plus de 500 personnes ont assisté à la démonstration, examiné l'exposition des travaux ménagers.

20—Le programme de la fête comportait les numéros suivants: Musique "Polonaise" de Chopin; Choeur des Elèves; "Chantons dans les grands Bois";—Monographie de l'École Régionale de Ste-Ursule, par les élèves du Cours Complémentaire; Choeur des Elèves; "Le Blé qui lève"; Causerie par les élèves du Cours spécial sur "l'Art Ménager"; Choeur: "La Vieille Maison."

Hommages aux Gradués, Mlles Ursule Lavoite, de Ste-Ursule; Bernadette Lafrenière, de Ste-Flore; Françoise Ferron, d'Yamachiche; Cécile Leblanc, de Ste-Ursule, par M. Fabbé P.-E. Desilets vicarier de Ste-Ursule.
Récitation: "Chez nous" par les élèves du Jardin de l'Enfance. Choeur final: O Canada.
30—Les orateurs présentés à l'assemblée par M. le curé J.-G. de Coleraine; Mégantic; Paroisse de Ste-Rose; Laval; Village de Napierville; Ville de Magog; Stansstead; Ville de Dorval; Jacques-Cartier; Ville de Drummondville; Val Morin; Terrebonne; St-Augustin de Woburn; St-Clot, Soulanges; d'Israéli; Wolfe; Robertsonville; Mégantic; Mont-Carmel; Kamouraska; Marieville; Rouville; Lac au Saumon; Village; Canton de Wotton; Neuville; Portneuf.

Laquerre furent le Rév. Père Lebel, S.J., M. Fabbé P. Boulay, et M. l'Inspecteur J. Poitras.

LA SARRE
Chic mariage
Le 5 juin M. Charles-Auguste Rochon, marchand de La Sarre, conduisait à l'autel Mlle Fernande Hamel, fille de M. Albert Hamel. Pendant la messe de mariage la chorale fit entendre de jolis cantiques. Après la messe une réception eut lieu chez le père de la mariée.

Les nouveaux époux sont partis pour un voyage à Montréal, New-York, Atlantic City, ils visiteront plusieurs villes des États-Unis. A leur retour, ils demeureront à La Sarre.

M. et Mme Montmarquette et leur fils Hervey, nous ont quittés pour aller demeurer à Montréal.

Mme Georges-E. Trépanier, était de passage à Stinsons ces jours derniers, l'hôte de ses fils Alphonse et André Trépanier.

Grand'Mère
Un magnifique concert
Lors de la bénédiction de notre pont, la Fanfare des Cadets de l'Académie du Sacré-Coeur, sous la direction du Rév. Père Bertrand ont donné au parc Laurentide devant plusieurs milliers de spectateurs un magnifique concert en plein air qui a attiré à nos jeunes musiciens force applaudissements. Le programme qu'ils ont exécuté se composait comme suit:
10—Marche... Petits petons roses Op. 242, Fernand Andrieu.
20—Fantaisie...Étoile d'or, Claude Augé.
30—Prière: Le Freyschutz, Ch. de W. Bagatelle: Le gai laboureur, S. Schuman.
40. Valse de Chasse... La légende de Diane, St-G. d'Estrez.
50—Solo de Clarinettes: E. Brun.
60—Polka Imitative... La belle meunière... H.-P. Par.
70—Fantaisie... La débutant, J. Hemmerlé.
80—Duo de Cornets "The Chum Polka... Laurendeau par M. J.-P. Rancourt, T.-Majour.
90—Solo de Xilophone: The Waterfall... Polka... Stobbé par M. J.-P. Rancourt, T.-Majour.
100—Fantaisie: La reine du village, J. Hemmerlé.
110—Valse Espagnole: Senorita... F. Andrieu.
120—Esmeralda Claude Augé.

Les quatre élèves du cours Spécial ont exécuté 75 morceaux de confection diverses. En outre des travaux de tenue d'une maison, d'art culinaire, de blanchissage, repassage, les élèves ont étudié en plus les matières théoriques suivantes: Religion, langue maternelle, pédagogie familiale, anatomie, hygiène, botanique et horticulture, laiterie, aviculture et industries féminines qui comporte le cours Spécial ménager.

Un exhibit préparé par les élèves du Cours Complémentaire, et sous la direction des élèves du Cours Spécial, et qui n'a pas moins éveillé l'attention des visiteurs fut celui de l'art culinaire comprenant: Conserves alimentaires (viandes, fruits), gelatine aux fruits, gâteau roulé, gâteau à la féculé de pomme de terre, meringue à l'érable, pudding à la neige, sucré à la crème, câtes farcies, bonbons français, guimauve.

École Ménagère Régionale de Ste-Ursule
Cours abrégés d'enseignement ménager:
Pour les religieuses du 18 juillet au 1er août;
Pour les Institutrices du 5 au 15 août;
Cours gratuit. Il n'y a que la pension à payer. Prière de s'inscrire au plus tôt.
Les Soeurs de la Providence de Ste-Ursule

LAC BELLEMARE

Le 2 juillet eut lieu la sépulture de Marcel Déziel, enfant de Honorius Déziel et Antoinette Gélinas, noyé accidentellement au Lac Mapiagonk, Club Shawinigan, avec un jeune compagnon de Shawinigan. Ils partirent cinq en canot pour faire la pêche à six heures du matin en un moment donné l'embarcation chavira et les malheureux occupants furent précipités à l'eau; trois d'entre eux furent sauvés par l'intervention des employés de la St. Maurice Forest Protective qui ne purent malheureusement sauver les jeunes Déziel et Poirier.

La sépulture eut lieu à 2 heures de l'après-midi. M. le Curé Boulay officiait. Les hymnes des Anges furent chantées par M. Alfred Maillette, de Shawinigan et les choristes de la paroisse. Mme Riopel touchait l'orgue. Le cercueil était jonché de fleurs. Plusieurs parents et amis suivirent la dépouille mortelle à sa dernière demeure. L'enfant était âgé de 8 ans.
A la famille affligée, nous présentons nos sincères sympathies.
Divers
M. Alfred Maillette et sa famille de Shawinigan sont en vacances dans notre paroisse pour quelque temps.
—Mlle Gertrude Boucher, de Waterbury, en visite chez M. Louis Duchesne.

LA SARRE

plus grand que de s'emparer d'un bien matériel?
0-0-0
Tu te prétends homme, tu aimes à le proclamer; pourtant, tu ne recules pas devant la calomnie, tu réponds la médianee autour de toi pour arriver à tes fins, pour écraser ton voisin et ton frère, en le ruinant dans l'opinion publique. Voleur de réputation, voleur d'estime, voleur de crédit, voleur de popularité, ton crime est plus grand que celui du larron, et la restitution que tu dois faire est infiniment plus difficile.
0-0-0
Ton frère a commis une faute honteuse, et tu te voiles la figure. Sans excuser ton frère coupable, repasse les horreurs cachées de ta vie, et presque toujours les verres qu'entre ton frère et toi, il n'y a qu'une différence de publicité.
0-0-0
Les accusateurs de la femme adultère étaient d'honnêtes pharisiens qui voulaient la faire lapider. Jésus demande que celui qui est sans péché lui jette la première pierre; en même temps, le Sauveur écrit sur le sable les péchés cachés des accusateurs qui se retiennent confus, emportant à la fois leur honte et leurs crimes, tandis que la pécheresse s'en retourne purifiée.
Tremblez d'être accusateurs.
0-0-0
Par quelle autorité juges-tu ton frère?—Qui l'a donné mission de te prononcer sur la gravité de ses actes?—Ton frère ne relève pas de ton tribunal; tu n'as pas le droit de lui faire subir les sanctions que ton intérêt, ton égoïsme, ou que ton orgueil lui impose. Laisse-le avec sa conscience et la miséricorde de Jésus qui persiste à être Sauveur jusqu'à notre dernier soupir.
0-0-0
Si tu te permets de juger autrui, tu te prépares à toi-même une terrible sentence, car on se servira contre toi de la propre mesure. Ton orgueil, ton égoïsme, ta haine, tes desirs de vengeance t'écraseront dans la proportion où tu auras voulu en écraser les autres.
0-0-0
C'est une grande sagesse d'apprécier avec charité et condescendance les actes de son prochain. C'est une grande sagesse de lui pardonner s'il vous a offensés. C'est une grande sagesse de chercher à lui faire du bien, de cacher ses défauts, de le consoler s'il est malheureux, de l'encourager s'il est faible, de le ramener discrètement au devoir s'il s'égare. C'est une grande sagesse de pratiquer la vertu de Charité.
0-0-0-0
Quelle douce et généreuse sentence sera prononcée en faveur de l'âme généreuse et charitable, en faveur du chrétien qui aura toujours été pour ses frères le bon samaritain de l'Évangile. Il lui sera beaucoup pardonné parce qu'il aura beaucoup aimé.
0-0-0
Dans la vertu de Charité se trouvent la Loi et les Prophètes. Vertu divine entre toutes, elle a son principe dans l'amour intelligent et substantiel du Père et du Fils; elle jaillit sans cesse de l'Esprit divin, et elle est éternelle comme la source infinie d'où elle émane.
Christianus

SAINT-TITE
Distingués visiteurs
M. C.-J. Magnan, président de la Société d'agronomes, accompagné de M. Fauly, secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Portneuf et de deux membres de la Commission Scolaire de St-Ubald, étaient en visite en notre ville récemment, où ils ont visité l'exposition des ouvrages des élèves du Pensionnat des Révdes Soeurs de la Providence. Ces distingués visiteurs sont retournés enchantés de la progression accomplie par les élèves de cette Institution dans le cours de l'année scolaire qui vient de se terminer.
Lors de leur visite en notre ville ces messieurs furent reçus par le Président de notre Commission Scolaire M. Joseph Béland et par M. le curé J.-C. Leblanc. D'intéressantes causeries sur l'enseignement ménager furent données par MM. Magnan, Fauly et M. le Curé Leblanc.

Grand'Mère

Un magnifique concert
Lors de la bénédiction de notre pont, la Fanfare des Cadets de l'Académie du Sacré-Coeur, sous la direction du Rév. Père Bertrand ont donné au parc Laurentide devant plusieurs milliers de spectateurs un magnifique concert en plein air qui a attiré à nos jeunes musiciens force applaudissements. Le programme qu'ils ont exécuté se composait comme suit:
10—Marche... Petits petons roses Op. 242, Fernand Andrieu.
20—Fantaisie...Étoile d'or, Claude Augé.
30—Prière: Le Freyschutz, Ch. de W. Bagatelle: Le gai laboureur, S. Schuman.
40. Valse de Chasse... La légende de Diane, St-G. d'Estrez.
50—Solo de Clarinettes: E. Brun.
60—Polka Imitative... La belle meunière... H.-P. Par.
70—Fantaisie... La débutant, J. Hemmerlé.
80—Duo de Cornets "The Chum Polka... Laurendeau par M. J.-P. Rancourt, T.-Majour.
90—Solo de Xilophone: The Waterfall... Polka... Stobbé par M. J.-P. Rancourt, T.-Majour.
100—Fantaisie: La reine du village, J. Hemmerlé.
110—Valse Espagnole: Senorita... F. Andrieu.
120—Esmeralda Claude Augé.

Pensées
Notre-Seigneur nous a appris, non à faire des merveilles, mais à être humbles.
St-Augustin
N'excusons pas nos fautes sous le prétexte que les péchés d'autrui sont plus grands et plus malicieus que les nôtres. Il ne nous appartient pas de sonder les coeurs.
0-0-0
Si tu t'estimes meilleur que ton prochain et que tu te découvres des vertus dont tu sois fier, rapelles-toi la parabole du pharisien et du publicain, et deviens humilié.
0-0-0
Ne livres pas ton coeur à l'orgueil, ne te complais pas dans la vaine satisfaction de tes qualités, si tu veux éviter une chute prochaine.
Si tu l'apprécies à ta valeur, tu te trouveras méprisable. En descendant dans les profondeurs de son âme, le chrétien y voit surtout sa faiblesse et ses erreurs. Insensé est celui qui s'estime et qui se glorifie, il entretient en soi le péché qui a précipité les anges rebelles au fond des abîmes éternels.
0-0-0
Le talent, la richesse, le charme extérieur, le succès et la gloire sont des dons gratuits que Dieu donne à celui qui veut, et qu'il retire à son gré. Ils appartiennent à celui qui les a reçus à peu près comme le parfum appartient au bocal qui le renferme.
0-0-0
Quelle folie de s'attribuer le mérite de ses oeuvres! Quelle folie d'oublier notre néant et de considérer comme étant à soi ce qui vient de la bonté divine!
0-0-0
Si ton frère a commis une faute deshonorante; avant de le mépriser, avant de le juger, pénètre dans le plus intime de ton coeur, et considère quelle serait ta honte si chacun pouvait y lire tes péchés cachés; alors tu connaîtras la pitié.
0-0-0
Tu te détournes avec horreur de ton frère qui a la faiblesse de s'emparer du bien d'autrui.—Combien de fois as-tu volé la réputation de ton prochain? Combien de fois la langue a-t-elle fait un tort incalculable; à autrui?—Voler une réputation n'est-il pas un crime?

SAINT-TITE
Distingués visiteurs
M. C.-J. Magnan, président de la Société d'agronomes, accompagné de M. Fauly, secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Portneuf et de deux membres de la Commission Scolaire de St-Ubald, étaient en visite en notre ville récemment, où ils ont visité l'exposition des ouvrages des élèves du Pensionnat des Révdes Soeurs de la Providence. Ces distingués visiteurs sont retournés enchantés de la progression accomplie par les élèves de cette Institution dans le cours de l'année scolaire qui vient de se terminer.
Lors de leur visite en notre ville ces messieurs furent reçus par le Président de notre Commission Scolaire M. Joseph Béland et par M. le curé J.-C. Leblanc. D'intéressantes causeries sur l'enseignement ménager furent données par MM. Magnan, Fauly et M. le Curé Leblanc.

Honneur à belles
Les élèves du Pensionnat des Révdes Soeurs de la Providence de notre ville ont droit d'être fiers des succès accomplis durant leur année scolaire s'il faut en juger par la quantité et la qualité des nombreux exhibits qui furent montrés au public dans la grande salle du Convent et qui se chiffraient à plus de 700, pour 112 exposantes. Ces divers travaux manuels se composaient de pièces de couture, de coupe, de broderie, d'art culinaire, etc., etc. Nos sincères félicitations à ces élèves et leurs dévoués professeurs.
14 finissantes du Convent
Quatorze élèves composaient cette année la classe des finissantes de notre convent. Sur ce nombre, trois élèves étaient du cours Supérieur, dont Mlles Madeleine l'Heureux, Lucienne Lavallée et Simone Vadeboncoeur, et onze du cours Primaire-élémentaire, dont Mlles Marguerite Ferron, Marguerite Chaillé, Lucie Marchand, Maria Delisle, Marcelle Rondeau, Monique Dessureault, Aurore Du-

SAINT-TITE

Un enfant désagréable. Mme P. Andersen de New Haven, Conn., écrit: "Il y a deux mois, ma petite fille de sept ans perdit l'appétit et devint, de ce fait, nerveuse et désagréable. Après avoir employé le Novoro du Dr Pierre pendant une semaine elle retrouva son appétit et redevint ce qu'elle était auparavant". Cette fameuse préparation herbeuse est le premier secours d'une mère quand quelque chose va mal. Ce n'est pas un article de droguerie car ce remède est fourni exclusivement par des agents spéciaux nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.
L'écrit exempt de douane au Canada
Pour le 16 juillet 1929

Le Piano Droit
LINDSAY
Modèle "A"
\$345.
Termes faciles \$15 comptant et \$9 par mois.
LINDSAY'S
C.W. LINDSAY & CO. LIMITED
J.-E. GRÉGOIRE, Gérant.
134, rue Notre-Dame, Trois-Rivières.
Représentant à Grand'Mère et à Shawinigan Falls, de même que salle d'échantillons: M. E. PINEL, 91, 2ème rue, Shawinigan Falls. Téléphone 527-j

SAINT-TITE
Distingués visiteurs
M. C.-J. Magnan, président de la Société d'agronomes, accompagné de M. Fauly, secrétaire de la Société d'Agriculture du Comté de Portneuf et de deux membres de la Commission Scolaire de St-Ubald, étaient en visite en notre ville récemment, où ils ont visité l'exposition des ouvrages des élèves du Pensionnat des Révdes Soeurs de la Providence. Ces distingués visiteurs sont retournés enchantés de la progression accomplie par les élèves de cette Institution dans le cours de l'année scolaire qui vient de se terminer.
Lors de leur visite en notre ville ces messieurs furent reçus par le Président de notre Commission Scolaire M. Joseph Béland et par M. le curé J.-C. Leblanc. D'intéressantes causeries sur l'enseignement ménager furent données par MM. Magnan, Fauly et M. le Curé Leblanc.

Honneur à belles
Les élèves du Pensionnat des Révdes Soeurs de la Providence de notre ville ont droit d'être fiers des succès accomplis durant leur année scolaire s'il faut en juger par la quantité et la qualité des nombreux exhibits qui furent montrés au public dans la grande salle du Convent et qui se chiffraient à plus de 700, pour 112 exposantes. Ces divers travaux manuels se composaient de pièces de couture, de coupe, de broderie, d'art culinaire, etc., etc. Nos sincères félicitations à ces élèves et leurs dévoués professeurs.
14 finissantes du Convent
Quatorze élèves composaient cette année la classe des finissantes de notre convent. Sur ce nombre, trois élèves étaient du cours Supérieur, dont Mlles Madeleine l'Heureux, Lucienne Lavallée et Simone Vadeboncoeur, et onze du cours Primaire-élémentaire, dont Mlles Marguerite Ferron, Marguerite Chaillé, Lucie Marchand, Maria Delisle, Marcelle Rondeau, Monique Dessureault, Aurore Du-

Nouvel organiste
Mlle Antoinette Lafontaine a été nommée récemment organiste de notre église en remplacement de Mlle Marguerite Dantigny, dont la démission est vivement regrettée de toute notre population, pour les bons services et ses nombreux talents musicaux qu'elle disposait.

Un enfant désagréable. Mme P. Andersen de New Haven, Conn., écrit: "Il y a deux mois, ma petite fille de sept ans perdit l'appétit et devint, de ce fait, nerveuse et désagréable. Après avoir employé le Novoro du Dr Pierre pendant une semaine elle retrouva son appétit et redevint ce qu'elle était auparavant". Cette fameuse préparation herbeuse est le premier secours d'une mère quand quelque chose va mal. Ce n'est pas un article de droguerie car ce remède est fourni exclusivement par des agents spéciaux nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.
L'écrit exempt de douane au Canada
Pour le 16 juillet 1929

L'enfant peut pleurer pour son "Sirop"
Mais toutes les grandes personnes reclament à grands cris leur breuvage favori, la fameuse
Bière DOLLARD!
Aucune Bière n'a reçu un aussi chaleureux accueil. Toute la population déguste avec joie maintenant ce délicieux breuvage
Au goût exquis, cette bière de "chez nous" est devenue une nécessité, en maints foyers, on n'en veut plus d'autres.
Faite d'ingrédients les plus purs, riche et nutritive, mûrie à point.
EST DEVENUE LE BREUVAGE IDEAL
VENDUE CHEZ TOUS LES LICENCIES
La Brasserie des Trois-Rivières, Limitée
Trois-Rivières, P. Q.